

– VOLUME 3 –

PLAN D' ACTIONS PLURIANNUEL

Charte Forestière de Territoire de la vallée de l'Agly



Avril 2015

Sommaire

Méthodologie d'élaboration du plan d'actions.....	5
Identification des enjeux et des orientations stratégiques.....	5
Rédaction des fiches actions.....	8
Plan d'actions pluriannuel de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly.....	9
Orientation 1 : Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale.....	13
Orientation 2 : Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	41
Orientation 3 : Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	51
Orientation 4 : Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier.....	59
LEXIQUE.....	64
Définitions des termes techniques utilisés.....	64
Lexique des sigles utilisés.....	65
Table des matières des fiches actions	67



Les annexes mentionnées dans le présent document sont consignées dans le « Volume 4 - Annexes »


Méthodologie d'élaboration du plan d'actions

Identification des enjeux et des orientations stratégiques

Les enjeux du territoire de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly, sur les thématiques de la forêt et de la filière bois au sens large, ont été identifiés au cours de l'élaboration du diagnostic de territoire (réalisé entre novembre 2013 et septembre 2014) puis affinés et regroupés en grandes orientations stratégiques.

Ce travail a été mené dans le cadre d'une large concertation et plus précisément par le biais :

- D'une série d'entretiens réalisés auprès d'élus et de techniciens du territoire (rendez-vous, contacts téléphoniques,...)
- De données issues du diagnostic de territoire établi (Volume 1)
- 2 ateliers thématiques réalisés par l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly dans le cadre de l'élaboration du « Projet de territoire de la vallée de l'Agly »
- 21 « Fiches projets » remontées par le biais de l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly concernant des intentions de projets à venir d'acteurs publics et privés du territoire
- 2 comités techniques et 2 comités de pilotage de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly
- 1 réunion d'information et de travail avec les communes de la plaine

 *L'annexe 2 présente les différentes réunions organisées dans le cadre de la CFT vallée de l'Agly au cours de l'élaboration du diagnostic, de novembre 2013 à septembre 2014.*

Le territoire de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly est composé de micro-territoires variés, comme cela a été montré dans le diagnostic de territoire. Ils ont notamment des différences sensibles en termes de recouvrement forestier, de type d'essences d'arbres, mais également en termes de démographie ou d'activités économiques.

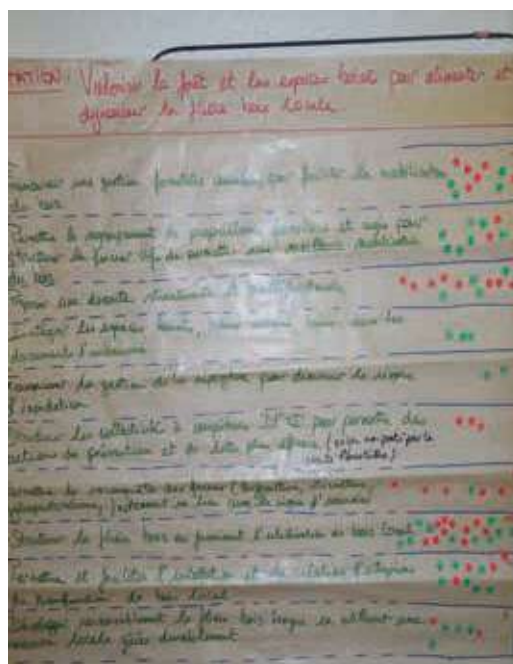
L'articulation entre les problématiques de ces différents micro-territoires ainsi que l'intégration des enjeux des communes les moins forestières ont fait l'objet d'une attention particulière lors des phases de diagnostic de territoire, d'identification des orientations stratégiques et de priorisation des enjeux du plan pluriannuel d'actions.

Ainsi, une réunion spécifique pour ces territoires a été menée fin avril 2014, co-organisée par la Charte Forestière de la vallée de l'Agly et l'Association des Communes Forestières. Elle a permis de rappeler l'intérêt de la démarche de « Charte Forestière de Territoire » pour les communes et communautés de communes peu ou pas forestières et d'identifier des enjeux et problématiques spécifiques à ces territoires.

C'est au cours du **3ème comité de pilotage** de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly, qui s'est déroulé le 2 septembre 2014, que les orientations stratégiques ont été validées et les enjeux priorités. Ils constituent **la base de réflexion du plan pluriannuel d'actions** de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly.



Photographie 2: Priorisation des enjeux par les membres du comité de pilotage (02/09/14)



Photographie 1: Résultat de la priorisation du comité de pilotage du 02/09/14

L'annexe 24 présente les résultats de la priorisation du comité de pilotage du 2 septembre 2014.

Lors de ce comité de pilotage et du fait d'une faible représentation des communes les moins forestières, certains enjeux identifiés par ces communes (gestion de la ripisylve, reconquête des friches,...) n'avaient pas été identifiés comme « prioritaires ». Aussi et afin de veiller à une représentativité des enjeux de l'ensemble des communes du territoire, un temps de travail complémentaire et dédié aux problématiques des communes peu ou pas forestières, a été réalisé entre élus le 21 janvier 2015.

Au final et, tel que représenté dans le tableau ci-après, les élus ont retenus **16 enjeux prioritaires** pour le territoire, qui ont été regroupés en **4 orientations stratégiques**.

Une lecture rapide de ce tableau permet de s'apercevoir que **68% des enjeux concernent directement l'ensemble des communes du périmètre de la Charte Forestière, qu'elles soient boisées ou non.**

Tableau de synthèse des enjeux retenus et de leur portée territoriale

	Communes forestières	Communes peu ou pas forestières
Orientation	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	
	Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	
	Permettre le regroupement de propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois	
Enjeux	Permettre la reconquête des friches (trufficulture, viticulture, sylvopastoralisme,...) notamment en lien avec le risque incendie	
	Favoriser l'utilisation de bois local dans la construction ou la rénovation de bâtiments	
	Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local	
	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	
	Intégrer les espaces boisés, arbres urbains, haies,... dans les documents d'urbanisme	
Orientation	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
	Accompagner et organiser les activités de loisirs telles que la chasse, la cueillette de végétaux et de champignons, loisirs motorisés,...	
Enjeux	Structurer et développer l'offre de sports de plein air et les activités « vertes »	
	Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt notamment pour les personnes à mobilité réduite	
Orientation	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
	Connaître et prendre en compte la biodiversité ordinaire et remarquable dans la gestion forestière	
Enjeux	Intégrer des problématiques de santé de forêts, notamment vis-à-vis des changements climatiques	
	Maintenir des espaces favorables à la biodiversité	
Orientation	Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier	
	Concilier les différents usages de la forêt et communiquer sur les différentes fonctions de la forêt	
Enjeux	Animer et mettre en œuvre la Charte Forestière de la vallée de l'Agly	

La commune est directement concernée par cet enjeu :

La commune n'est pas directement concernée par cet enjeu :

Rédaction des fiches actions

Sur la base des orientations stratégiques et des enjeux retenus, plusieurs temps de travail ont eu lieu, entre l'automne 2014 et le début d'année 2015, dans l'objectif d'identifier des actions concrètes, finançables et réalisables au cours des 5 années de mise en œuvre du plan d'actions de la Charte Forestière.

Ce travail a ainsi été mené au sein de :

- 4 groupes de travail thématiques « gestion forestière et risques naturels » ; « filière bois » ; « environnement et biodiversité » ; « loisirs et tourisme en forêt »
- 4 comités techniques

Les actions ont par la suite été retravaillées et validées par les élus au cours de 2 comités d'élus en début d'année 2015.

La rédaction des « **fiches actions** » a été assurée, entre mars et avril 2015, par plusieurs membres du comité technique, en fonction des compétences et d'une éventuelle maîtrise d'ouvrage.

L'animatrice de la Charte Forestière a, quant à elle, assuré la rédaction des fiches pour lesquelles l'APVA est positionnée comme maître d'ouvrage ainsi que celles dont le maître d'ouvrage potentiel identifié n'était pas membre du comité technique.

Plan d'actions pluriannuel de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly

VALIDÉ

« Le plan d'actions pluriannuel » de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly

a été validé le **29 avril 2015** à Estagel

lors du comité de clôture de la phase d'élaboration de la CFT,
en présence de 41 participants, associant élus (42%), partenaires
financiers et partenaires techniques



Tableau synthèse du plan d'actions pluriannuel de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly

	Maître d'ouvrage	Phase de mise en œuvre	Communes concernées		
			Forestières	Peu ou pas forestières	
1 Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	1	Classification de la desserte pour les différents usages	APVA	Phase 3	
	2	Animation et mise en œuvre du schéma de desserte	CNPF	Phase 1	
	3	Création d'outils pour faciliter l'entretien des pistes et routes forestières	APVA	Phase 1	
	4	Utilisation de la ligne de train de la vallée de l'Agly pour le fret de bois	SARL TPCF	Phase 2	
2 Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	1	Communication sur la gestion forestière et mise en place de documents de gestion durable en forêt privée	CNPF	Phase 1	
	2	Réalisation d'un guide des stations forestières sur la partie haute de la CFT	A définir	Phase 3	
	3	Mise en place de chantiers pilotes de restauration des ripisylves	SMBVA	Phase 1	
	4	Programmation pluriannuelle de restauration et d'entretien des ripisylves	SMBVA	Phase 2	
	5	Identification des modes de gestion forestière favorables à la diminution des risques d'incendies	CNPF	Phase 2	
3 Permettre le regroupement de propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois	1	Travail sur les biens non délimités et les biens vacants et sans maître	Communes forestières	Phase 2	
	2	Animation pour mobiliser du bois et mise en place de regroupements de propriétaires forestiers sur les secteurs prioritaires	CNPF et SFP	Phase 1	
	3	Animation de la bourse foncière forestière	CNPF	Phase 1	
4 Permettre la reconquête des friches (trufficulture, viticulture, sylvopastoralisme,...) notamment en lien avec le risque incendie	1	Plantation et réhabilitation de parcelles agricoles et forestières par la truffe et développement d'une filière économique, touristique et gastronomique	STC	Phase 2	
	2	Reconquête des friches, notamment pour limiter la propagation des feux et proposer des îlots fonciers pour l'installation d'agriculteurs et d'éleveurs	Collectivités	Phase 2	
5 Favoriser l'utilisation de bois dans les projets du territoire	1	Veille sur les projets de rénovation ou construction de bâtiments	APVA	Phase 1	
	2	Communiquer sur l'utilisation et les potentialités du bois local	APVA	Phase 1	
6 Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local	1	Accompagner les entreprises de la filière bois du territoire	A définir	Phase 2	
	2	Accompagner la création d'une zone d'activité économique filière bois	Collectivités	Phase 1	
	3	Amélioration de la formation professionnelle et l'accueil des stagiaires en accord avec les besoins des entreprises locales	organismes de formation	Phase 2	
7 Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	1	Animation de la structuration de la filière bois énergie du territoire	Bois énergie 66	Phase 1	
	2	Accompagner la création et le développement de filières pour fournir les plateformes « bois énergie » et les entreprises de biomasse locales	Bois énergie 66	Phase 1	
	3	Accompagner la création de plateformes de stockage bois énergie	Collectivités	Phase 1	
	4	Accompagner la création de chaudières collectives automatisées au bois déchiqueté ou granulés	Bois énergie 66	Phase 1	
8 Intégrer les problématiques de la filière forêt-bois dans les documents d'aménagements du territoire (documents d'urbanismes, documents d'aménagements urbains,...)	1	Accompagner et sensibiliser les collectivités sur ces thématiques	Communes forestières	Phase 2	

<p>Accompagner et cadrer les activités de loisirs telles que la chasse, la cueillette de végétaux, les loisirs motorisés...</p>	1	Encadrement des sports motorisés	Syndicat mixte de préfiguration PNR	Phase 3
	2	Organisation des séjours chasse « clés en main »	Fédération départementale de chasse	Phase 2
<p>Structurer et développer l'offre de sports de plein air et les activités « vertes »</p>	1	Création d'un sentier accessible à tous en forêt	A définir	Phase 2
	2	Réalisation de sentiers de randonnée et thématiques en forêt	Collectivités	Phase 1
<p>Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt</p>	1	Amélioration des aires d'accueil en forêt ou à proximité	Collectivités, propriétaires forestiers	Phase 1
	2	Accueil des scolaires en forêt	Association IF ?	Phase 2
	3	Formation des professionnels du tourisme à l'environnement	A définir	Phase 2
	4	Proposer des chartes signalétiques en forêt et sur la forêt	Communes forestières	Phase 3
<p>Connaître et prendre en compte la biodiversité ordinaire et remarquable dans la gestion forestière</p>	1	Utilisation de l'indice de Biodiversité Potentielle en forêt privée	CNPF	Phase 1
	2	Élaboration d'un guide de sensibilisation à la biodiversité et sur les bonnes pratiques	CNPF	Phase 1
<p>Intégrer des problématiques de santé de forêts, notamment vis-à-vis des changements climatiques</p>	1	Communication et expérimentation sur les problématiques forestières liées aux changements climatiques	A définir	Phase 3
	3	Maintenir et créer des espaces favorables à la biodiversité (trame verte notamment)	Collectivités Collectivités Chambre d'agriculture	Phase 2 Phase 2 Phase 1
<p>Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier</p>	1	Participation à la création d'une vitrine du territoire à vocation multiple de la forêt	Collectivités Communes forestières	Phase 2 Phase 1
	2	Animer et évaluer la Charte Forestière de la Vallée de l'Agly	APVA APVA	Phase 1 Phase 3

CONTENU D'UNE FICHE ACTION

Numéro	<i>Orientation stratégique du plan d'actions pluriannuel</i>	
Numéro	<i>Enjeu</i>	
Numéro	<i>Titre de l'action</i>	
Contexte / enjeux :		Descriptif :
<i>Définition du contexte général qui pousse à mettre en place l'action</i>		<i>Description du contenu de l'action et des éventuelles phases</i>
		<i>Localisation : Précise si l'action concerne tout le territoire de la CFT vallée de l'Agly ou une partie seulement</i>
<i>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT : Estimation de la phase dans laquelle débutera l'action. Les phases 1, 2 et 3 ne correspondent pas à des années précises mais à un échelonnement par rapport à la date de début de mise en œuvre de la CFT.</i>		
<i>Durée de l'action : Estimation de la durée de l'action</i>		
Objectifs :		Indicateurs de suivi :
<i>Précise les différents objectifs de l'action</i>		<i>Proposition d'indicateurs de suivi, de résultats et de réalisation pour suivre et évaluer l'action. Ces indicateurs devront être confrontés et complétés avec ceux proposés par l'outil « EVAL CFT » des Communes Forestières, inscrits dans les fiches navettes à mettre en place entre les porteurs de projets et l'animateur de la CFT.</i>
<i>Maître d'ouvrage : Identification ou pré-identification d'un maître d'ouvrage</i>		
<i>Partenaires : Pré-identification des partenaires qui pourront suivre l'évolution de l'action</i>		
<i>Coût prévisionnel : Estimation du coût prévisionnel de l'action</i>		
<i>Financements potentiels : Identification des partenaires financiers et des dispositifs financiers potentiellement mobilisables</i>		

ORIENTATION 1

**Valoriser la forêt et les espaces boisés
pour alimenter et dynamiser la filière forêt-bois**

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
1	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	
1	Classification de la desserte pour les différents usages	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les pistes et routes forestières sont utilisées pour différents usages (exploitation forestière, chasse, randonnée,...) qui peuvent être en conflit sur certains secteurs. Selon les enjeux des massifs forestiers, l'accès peut être ouvert à un ou plusieurs usages. Il s'agit d'identifier la desserte ouverte au public, afin de limiter les conflits d'usages.</p>		
<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Classifier la desserte forestière selon son utilisation afin d'identifier les routes et pistes forestières ouvertes au public et à la circulation et celles fermées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - récolte de données des pistes et routes forestières - classification de la desserte par type de propriétés et type de desserte (chemin rural, chemin d'exploitation,...) - rencontre avec les communes pour intégrer les enjeux et la vocation des différents massifs forestiers - travail avec les gestionnaires et représentants de propriétaires forestiers pour établir une proposition de classification des routes et pistes forestières <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 1 an</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une défense des forêts contre les incendies et une gestion forestière efficace. - Intégrer la multifonctionnalité des forêts. - Délimiter les routes et pistes forestières ouverte au public. 		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Réalisation du schéma de classification Linéaire de desserte pris en compte</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes – Association du Pays de la Vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Office National des Forêts, Centre National de la Propriété Forestière, Syndicat des forestiers privés, Communes Forestières, Syndicat Agly Verdoules, Communautés de communes, Communes, Conseil Départemental,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> A définir</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
1	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	
2	Animation et mise en œuvre du schéma de desserte	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un schéma de desserte réalisé en 1989 dans les zones productives de la CFT - Un manque d'animation pour réaliser les pistes et aménagements identifiés - Une sous mobilisation des bois et de gestion forestière par manque de desserte - Des points noirs à résoudre sur le réseau public - Une actualisation annuelle sous SIG à faire - Des élus et propriétaires peu informés <p><u>Enjeu principal :</u> réaliser la desserte adéquate pour une gestion forestière durable et mobiliser les bois des propriétaires ; apporter une plus value aux forêts de la CFT</p>		
<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation des projets prévus dans le schéma de desserte forestière : pistes, résorption des points noirs, plateforme de stockage...par un chargé de mission - Identification annuel des projets et zones prioritaires - Animation intensive sur ces zones avec un fort travail de terrain avec rencontre des propriétaires - Faire émerger un porteur d'opération susceptible de fédérer et de défendre le projet identifié - Rédiger un dossier APS (Avant Projet Sommaire) susceptible d'être présenté aux financeurs - Regrouper les propriétaires pour le portage des dossiers <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> annuelle et renouvelable tous les ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le schéma de desserte par son actualisation et la réalisation concrète de plusieurs projets d'infrastructures pour accroître la mobilisation des bois et la gestion durable des forêts - Favoriser la mobilité du foncier - Mobilisation de bois et engagement de travaux engendrés par la desserte créée - Mobilisation des élus et des propriétaires pour la desserte forestière - Montage de dossiers d'investissements et mobilisation des aides - Mise à jour sous SIG 		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Temps passé à l'animation : emploi généré Nombre de projets étudiés Nombre de projets aboutis Financements mobilisés Surface impactée Volume mobilisé et travaux induits Journées d'informations, réunions partenaires 		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Centre National de la Propriété Forestière</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Office National des Forêts, Syndicat des forestiers privés, Communes Forestières, Communautés de communes, Communes, Direction Départementale des Territoires et de la Mer,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 1 chargé de mission à mi temps et prestation : 35000€ ; encadrement par personnel statutaire CNPF</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Feader, Région, Etat, Département, Leader...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale
1	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle
3	Création d'outils pour faciliter l'entretien des pistes et routes forestières
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les financements existants ne permettent pas l'entretien des pistes et routes forestières qui se dégradent et subissent des dégâts.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p><u>Phase 1 :</u> Animation de groupes de travail et recherche de retour d'expériences sur les méthodes d'entretien des pistes. Groupes de travail entre les professionnels (exploitants forestiers, gestionnaires,...) et les élus afin d'aboutir à un protocole partagé. <i>(lien avec les démarches de massification de l'exploitation)</i></p> <p><u>Phase 2 :</u> Mise en place du protocole retenu, de manière expérimentale dans un premier temps.</p> <p><u>Localisation :</u> Partie ouest de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>	
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les communes pour mise en place d'outils - Sensibiliser les exploitants et utilisateurs de la desserte sur son entretien. - Mettre en place un outil et un protocole pour permettre l'entretien des pistes et routes forestières 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de personnes bénéficiaires. Nombre de propriétaires bénéficiaires.</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly</p>	
<p><u>Partenaires :</u> Conseil Général, Communes Forestières, Communes, Office National des Forêts, Centre National de la Propriété Forestière, Syndicat des forestiers privés, experts forestiers, coopératives forestières,...</p>	
<p><u>Coût prévisionnel :</u> Coût intégré dans le coût total de la fiche 4.2.1 « Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly »</p>	
<p><u>Financements potentiels :</u> FEADER (Leader), Département, Région, Etat, AMI DYNAMIC BOIS,...</p>	

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
1	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	
4	Utilisation de la ligne de train de la vallée de l'Agly pour le fret de bois	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une ligne de chemin de fer utilisée pour le tourisme et le fret. - Le fret est autorisé sur une partie de la ligne de train, mais interdit entre Caudiès de Fenouillèdes et Lapradelle (voie classée en « intérêt local » interdisant le fret). L'État porte actuellement une étude pour permettre d'utiliser l'intégralité de la ligne de train pour du fret. - Une fois que cette étude aura aboutie, le transport de bois pourra être optimisé en facilitant le chargement et le fret sur toute la ligne. 		
<p><u>Descriptif :</u></p> <p><u>Phase 1 :</u> Etudier la possibilité d'optimiser l'utilisation de la ligne de chemin de fer de la vallée de l'Agly pour le fret de bois (capacité de chargements, tonnage,...)</p> <p><u>Phase 2 :</u> Favoriser le transport du bois par le fret en proposant des aménagements adaptés (quai de chargement, zones de traitement des bois si nécessaire,...)</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Désengorger les traversées de villages en réduisant le nombre de grumiers. - Favoriser les transports fret pour le bois. 		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Volume de bois transporté par le train. Nombre de gares où le chargement de bois est possible.</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> SARL Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Syndicat du Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes, Communes, Office National des Forêts, Centre National de la Propriété Forestière, Syndicat des forestiers privés, Etat, Association du Pays de la Vallée de l'Agly, Charte Forestière Haute vallée de l'Aude...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> A définir</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
2	Promouvoir une gestion durable pour faciliter la mobilisation du bois	
1	Communication sur la gestion forestière et mise en place de documents de gestion durable en forêt privée	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Le territoire de la Charte forestière de la Vallée de l'Agly comprend une majorité de forêts privées. Rares sont celles qui sont gérées. Pourtant, leur mise en gestion permettrait de mobiliser des bois pour différentes utilisations (bois d'œuvre, bois d'industrie et bois de chauffage) mais aussi peut-être de développer des activités liées à la forêt (loisirs) avec les conséquences induites : activité économique, emplois, etc.</p> <p>Une action de communication touchant d'abord les grandes propriétés permet de mobiliser une surface importante à travers un nombre réduit de propriétaires.</p> <p><u>Enjeu principal :</u> créer des activités économiques en lançant la gestion de forêts de plus de 25 hectares.</p>		
<p><u>Descriptif :</u></p> <p><u>Phase 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des propriétaires - Rédaction et envoi d'un courrier personnalisé - Localisation des propriétés <p><u>Phase 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre avec le propriétaire, de préférence dans sa forêt - Visite approfondie de la forêt - Rédaction d'un diagnostic mettant en relief les potentialités de la forêt <p><u>Phase 3 :</u></p> <p>Envoi des diagnostics aux propriétaires</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 1 an</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la mobilisation de bois et améliorer les services rendus par la forêt par la mise en gestion de propriétés actuellement non gérées. - D'après le diagnostic de la Charte forestière, une dizaine de propriétés de plus de 25 hectares ne sont pas dotées de plan simple de gestion. - La rencontre d'un technicien avec les propriétaires et la réalisation d'un diagnostic doivent les décider à établir un document de gestion durable. 		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p><i>A court terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des diagnostics (nombre, qualité) - Nombre de propriétaires rencontrés <p><i>A moyen terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans simples de gestion élaborés dans les propriétés qui ont fait l'objet de diagnostics <p><i>A long terme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Volumes mobilisés du fait de la mise en gestion - Projets lancés et/ou réalisés - Activité économique générée 		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Centre national de la propriété forestière Languedoc-Roussillon</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Syndicat des Forestiers Privés 66, Direction départementale des territoires et de la mer,...</p>		
<p><u>coût prévisionnel :</u> 25 jours de chargé de mission soit 8500 euros TTC encadrement par personnel statutaire Centre national de la propriété forestière</p>		
<p><u>financements potentiels :</u> Feader, Région, Etat, Département, Leader...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale
2	Promouvoir une gestion durable pour faciliter la mobilisation du bois
2	Réalisation d'un guide des stations forestières sur la partie haute de la CFT
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Le territoire de la Charte forestière de la Vallée de l'Agly comprend dans sa partie occidentale des forêts productives. Sur le reste du territoire règnent des influences méditerranéennes ; les chênes vert et pubescent sont prépondérants. Très peu de forêts sont réellement gérées et pourtant beaucoup de propriétaires souhaiteraient « faire quelque chose » mais ils ne savent pas comment. C'est pourquoi, il semble qu'un guide de sylviculture qui s'appuierait sur la connaissance des potentialités (donc des stations forestières) pourrait être très utile à tous ces propriétaires. Sur la partie méditerranéenne, qui représente la majorité du territoire, a été réalisé en 1987 un catalogue des stations forestières. Il faudrait repartir de ce catalogue et opérer un regroupement des stations. Sur la partie la plus productive, une étude stationnelle serait à réaliser sur un secteur restreint.</p> <p>La synthèse de ces travaux permettraient de dégager des groupes de stations, points de départ de conseils de gestion : objectifs, sylviculture, précautions à prendre, essences à planter, etc.). Les changements climatiques risquant de modifier sensiblement la gestion forestière au cours de ces prochaines décennies, ce guide devra prendre en compte cette donnée.</p> <p><u>Enjeu principal :</u> lancer la gestion forestière la plus juste possible au plus près des potentialités du territoire et mobiliser du bois</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p><i>Sur 5 communes (Rabouillet, Vira, Fosse, Fenouillet, Le Vivier), identification des stations forestières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bibliographie. Prétude (facteurs de variation des stations). - Relevés phytosociologiques, pédologiques, dendrométriques - Analyse des relevés. Interprétation. - Détermination des stations et/ou groupes de stations et caractéristiques <p><i>Sur les autres communes où existe un catalogue de stations forestières :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du catalogue existant. - Retour sur les stations identifiées dans le catalogue et relevés dendrométriques pour mettre en rapport station et peuplement forestier. - Regroupement des stations en groupes de stations. <p><i>Sur l'ensemble :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de groupes de stations définitifs. - Elaboration d'une clé de détermination des groupes de stations. - Elaboration du guide des stations forestières sur le même schéma que celui du Vallespir. - Impression (500 ou 1000 exemplaires). <p>La diffusion est assurée par le CRPF dans le cadre de ses missions de conseil et d'information.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>	

<p><u>Objectifs :</u></p> <p>- Mettre à disposition des propriétaires forestiers un guide de sylviculture avec une entrée stationnelle.</p> <p>Ce guide devra être simple à utiliser et très pratique. Il devra prendre en compte les évolutions futures de façon à ce que la gestion forestière conseillée soit au plus près des préoccupations des propriétaires.</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Réalisation du guide Nombre de guides diffusés</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> A définir</p> <p><u>Partenaires :</u> Centre national de la propriété forestière Languedoc-Roussillon, bureau d'études, gestionnaires, Syndicat des Forestiers Privés 66, Direction départementale des territoires et de la mer, Office national des forêts,...</p>	
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 100 jours de bureau d'études, 100 jours de chargé de mission, frais de mise en page et d'impression soit entre 75 000 et 80 000 euros TTC</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Feader, Région, Etat, Département, Leader...</p>	

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
2	Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	
3	Mise en place de chantiers pilotes de restauration des ripisylves	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Ripisylve peu ou pas gérée pouvant aggraver le risque d'inondation.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Mise en œuvre de chantiers ponctuels de restauration des ripisylves sur des secteurs prioritaires (prise en compte de la biodiversité de ces milieux), valorisation des bois et canne de provenance si possible (Bois énergie).</p> <p><u>Localisation :</u> 10 sites répartis sur le bassin versant de l'Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Intervenir rapidement sur les secteurs nécessitant une opération de restauration -Initier des pratiques vertueuses d'intervention sur les cours d'eau du bassin versant 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Linéaire de ripisylve entretenu</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly</p> <p><u>Partenaires :</u> Agence de l'eau, conseil départemental, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association Agréée de Pêche et de Protection des milieux aquatiques, Etat, Bois energie 66, Centre National de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, Syndicat des forestiers privés,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 200000€</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Agence de l'eau, Région, Département, FEDER, Approche Territoriale Intégrée,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
2	Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	
4	Programmation pluriannuelle de restauration et d'entretien des ripisylves	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Ripisylve peu ou pas gérée pouvant aggraver le risque d'inondation et impactant le bon fonctionnement des cours d'eau Besoin d'intervention cohérente et globale à l'échelle du bassin versant</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Réalisation d'un diagnostic d'ensemble des cours d'eau puis définition et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien, valorisation des bois si possible (Bois énergie).</p> <p><u>Localisation :</u> Bassin versant Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> 5-10 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Réaliser un diagnostic de terrain des milieux aquatiques du bassin versant -Elaborer un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques -Mettre en œuvre les travaux portés par le syndicat <p>Informer/sensibiliser sur le fonctionnement des milieux aquatiques et leur entretien</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Linéaire de ripisylve entretenu</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Agence de l'eau, conseil départemental, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Association Agréée de Pêche et de Protection des milieux aquatiques, Etat, Bois énergie 66, Centre National de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, Syndicat des propriétaires forestiers,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 150 000 à 200 000 €/an</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Agence de l'eau, Région, Département, Europe (FEDER), Approche Territoriale Intégrée,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
2	Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	
5	Identification des modes de gestion forestière favorables à la diminution des risques d'incendies	
<p><u>Contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des peuplements forestiers et des interfaces urbaines sensibles aux incendies - Un changement climatique augmentant la sécheresse et le risque de départ de feu - Peu de références techniques dans la prévention autour de la sylviculture - Des actions de prévention classiques surtout en bordure de pistes - Un schéma départemental de défense des forêts contre l'incendie et un plan d'aménagement des forêts contre l'incendie identifiant les secteurs à risque <p><u>Enjeux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de travailler sur l'autoprotection des peuplements - Apporter aux propriétaires et collectivités des solutions techniques dans la gestion des peuplements 		
<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur le guide de sylviculture préventive (CRPF 2012) pour la mise en œuvre de références techniques sur les types de peuplements du territoire : pin d'Alep, chêne vert, peuplement mélangé... - Identifier à dire d'expert des zones pilotes et des types de peuplements et des propriétaires concernés - Diagnostic et orientation de gestion DFCI - Mise en œuvre des travaux - Retour technico économique, fiche de réalisation - Communication, vulgarisation - Établissement d'un guide de sylviculture préventive sur le territoire de la CFT <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et proposer des actions sylvicoles pour améliorer l'auto résistance des peuplements face aux feux. - Mettre en place des références techniques par des chantiers pilotes dans les différents types de peuplements du territoire - Orienter les propriétaires vers des actes de gestion réduisant les risques d'incendies - Adapter la gestion face à la demande économique en bois et la prévention 		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Chantiers réalisés : nombre, surface, type de peuplement</p> <p>Références techniques regroupées</p> <p>Animation et communication sur le territoire</p> <p>Guide de gestion</p> <p>Partenariat établi</p> <p>Innovation des actions</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Centre national de la propriété forestière avec un maître d'œuvre pour les travaux - collectivités</p>		
<p><u>Partenaires :</u> partenaires forestiers de la CFT, Direction départementale des territoires et de la mer, Service départementale d'incendie et de secours, Département...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> animation du projet : 9600€ ; investissement travaux, communication et guide : de 10000€ à 30000€</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Europe, Etat, Région, Département, Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, collectivités locales,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale				
3	Permettre le regroupement de propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois				
1	Travail sur les biens non délimités et les biens vacants et sans maître				
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Une surface non négligeable en Bien Non Délimité (BND) et Bien Vacant et Sans Maîtres (BVSM) est présente sur le territoire de la CFT Vallée de l'Agly. Par manque de propriétaire impliqués, il est difficile de garantir une gestion forestière sur ces territoires. Il est nécessaire d'approfondir nos réflexions et l'état de la connaissance sur le sujet, notamment au vu de la nouvelle loi d'avenir.</p>			<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude juridique pour définir une procédure à suivre pour faciliter la gestion forestière des BND et BVSM. - Groupe de travail avec les acteurs forestiers (ONF / CRPF / Syndicat des propriétaires privés) pour élaborer une procédure à suivre partagée pour la clarification juridique et pour la mise en gestion de ces parcelles - Test de la méthode sur deux communes (BND et BVSM) - Finalisation de la méthode - Réalisation de documents de communication à destination des élus pour sensibiliser à la nécessité de gestion et diffuser des éléments de méthodes <p><u>Localisation :</u> Les zones de BND et BVSM du territoire</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>					
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Faciliter et encourager la gestion forestière dans les parcelles en BND et BVSM.</p>			<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de document produit Nombre de BND et BVSM. Nombre de propriétaires bénéficiaires. Surface forestière concernée. Surface moyenne des propriétés.</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Partenaires :</u> Juristes, SAFER, ONF, Syndicat des propriétaires forestiers, CRPF, Association du Pays Vallée de l'Agly,...</p>					
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p> <p><u>Financements potentiels :</u> A définir</p>					

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale
3	Permettre le regroupement des propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois
2	Animation pour mobiliser du bois et mise en place de regroupements de propriétaires forestiers sur les secteurs prioritaires
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Le territoire de la CFT vallée de l'Agly offre un potentiel de mobilisation de bois assez important en forêt privée. La sous-mobilisation actuelle est notamment due au manque d'animation des propriétaires forestiers, qui permettrait de réaliser des regroupements ou de réaliser des ventes de bois groupées.</p> <p>La demande en bois des acheteurs (industries, scieries, chaufferies,...) pourrait trouver une réponse dans les forêts locales, publiques et privées si une animation est effectuée.</p> <p>Il s'agit pour cela d'identifier les secteurs d'interventions en lien avec les principaux enjeux (lien DFCI, bois énergie, bois d'œuvre ou d'industrie,...) et de réaliser des opérations d'animation, de diagnostics, d'aide à la gestion forestière et à la mobilisation de bois.</p> <p>Plusieurs types d'actions ont été identifiées, dans un premier temps sur des secteurs pilotes, et qui pourront être étendu au reste du territoire de la CFT vallée de l'Agly par la suite. Il s'agit donc de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - regrouper les propriétaires, au sein de structures types ASL de gestion forestière : dans un premier temps, cette action constituera à concrétiser l'action de préfiguration de l'ASL de gestion forestière de la Fraternelle, puis d'identifier des propriétés à intégrer dans cette ASL ; - regrouper les deux groupements forestiers de Fenouillet afin d'avoir une entité opérationnelle et une unité de gestion - faciliter la gestion forestière et la mobilisation de bois en lien avec l'enjeu DFCI du massif de Montpins - mettre en vente des lots de bois de manière groupée avec différents propriétaires forestiers. 	<p><u>Descriptif :</u></p> <p><i>Mise en place d'Association Syndicale Libre (ASL) de gestion forestière (territoire pilote : alentours de la Fraternelle, Le Vivier)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des propriétaires concernés (courrier explicatif et pré-adhésion), réunion d'information collective et animation individuelle (contact, visite des parcelles,...) - Réflexion pour la gestion des parcelles dans l'ASL (intégration dans un document de gestion durable si existant) <p><i>Fusion des deux groupements forestiers de Fenouillet</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan administratif des deux groupements forestiers (mise à jour) et étude juridique pour la fusion - Diagnostic sur la gestion forestière - Établissement d'un document de gestion commun - Réalisation de la fusion (dossiers administratifs, AG délibératives,...) - Mise en œuvre de la gestion forestière <p><i>Proposition d'outils d'aide à la gestion forestière et à la mobilisation (territoire pilote : massif de Montpins, Cases de Pène et Espira de l'Agly)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des zones prioritaires à prospecter (pré-cartographie, délimitation du périmètre) - Relevés dendrométriques et itinéraires sylvicoles - Analyse foncière et propositions de regroupements - Réalisation d'un plan d'actions intégrant les différents enjeux sur le périmètre - Rédaction d'un document de synthèse <p><i>Mobilisation de bois et engagement de travaux</i></p> <p>Animation pour constituer des lots de bois (diagnostic de peuplements, inventaires, martelage, autorisation de desserte,...)</p> <p>Vente groupée des lots de bois (appel à candidature, fiches de vente, mise en concurrence, rédaction des contrats de vente, suivi des coupes,...)</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly, dont les zones pilotes identifiées dans le texte descriptif</p>
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT : Phase 1</u>	
<u>Durée de l'action :</u> 1 à 2 ans selon les sous actions, renouvelable si nécessaire	

<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des regroupement de propriétaires permettant des unités de gestion pour mobiliser du bois sur le territoire (ASL, Groupements forestiers,...) - Créer et promouvoir des itinéraires sylvicoles intégrant les différents enjeux (incendie, fréquentation du public, habitat, mobilisation de bois, approvisionnement en bois énergie,...) - Atteindre la mise en vente de 1500m³ en un an sur le territoire de la CFT - Favoriser une gestion forestière durable 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de bénéficiaires (propriétaires regroupés ou ayant vendu du bois) Surface des unités de gestion Volume de bois mobilisé Nombre de chantiers réalisés
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Centre National de la Propriété Forestière et Syndicat des Forestiers Privées 66</p>	
<p><u>Partenaires :</u> Office National des Forêts, Alliance Forêt Bois, Direction départementale des territoires et de la mer, Expert forestier, gestionnaires privés, Exploitants et Entrepreneurs de travaux forestiers, professionnels du bois, élus, Association du Pays de la Vallée de l'Agly,...</p>	
<p><u>Coût prévisionnel :</u></p> <p>Mise en place d'ASL de gestion forestière (territoire pilote : alentours de la Fraternelle, Le Vivier) :40 jours chargé de mission Centre National de la Propriété Forestière, soit 14 000 € TTC – encadrement personnel statutaire Centre National de la Propriété Forestière</p> <p>Fusion des deux groupements forestiers de Fenouillet : 10 000€ à 15 000€ (Centre National de la Propriété Forestière)</p> <p>Proposition d'outils d'aide à la gestion forestière et à la mobilisation (territoire pilote : massif de Montpins, Cases de Pène et Espira de l'Agly) : 15 000 € (Syndicat des forestiers privés)</p> <p>Mobilisation de bois et engagement de travaux : 30 jours de chargé de mission Centre National de la Propriété Forestière soit 7200€ TTC et 10 jours de prestation pour l'acteur économique, soit 5500€, total : 12500€ – encadrement personnel statutaire Centre National de la Propriété Forestière</p> <p><u>Financements potentiels :</u></p> <p>Europe, Etat, Région, Département,...</p>	

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale			
3	Permettre le regroupement des propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois			
3	Animation de la Bourse Foncière Forestière			
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Sur le territoire de la CFT de la Vallée de l'Agly, comme dans l'ensemble du département, les forêts privées sont très morcelées : la surface moyenne possédée par propriétaire est de 1,6 hectare, et 93% des propriétaires possèdent moins de 4 hectares.</p> <p>Plusieurs dispositifs sont mis en place par l'Etat ou les collectivités (Conseil Général) pour aider la restructuration foncière forestière.</p> <p>La Bourse Foncière Forestière, mise en place par le CRPF et la SAFER grâce au contrat de filière AGIR, permet aux vendeurs et aux acheteurs de biens forestiers de disposer d'un outil unique. Mais, pour être efficace, cet outil doit être animé et cette animation prend du temps...</p> <p><u>Enjeu principal :</u> restructuration du foncier forestier permettant une gestion forestière durable et facilitant la mobilisation des bois.</p>			<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite et rapide description des peuplements présents sur les parcelles à mettre en vente. - Discussion avec le propriétaire. Information sur les devoirs concernant la mise en vente de parcelles boisées (droit de préférence). - Mise en ligne des parcelles sur le site de la Bourse Foncière Forestière. - Réponse aux candidats à l'achat : informations complémentaires sur les parcelles, mise en contact avec le propriétaire. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly et territoires des autres CFT du département si ce projet est mené en coopération avec les autres CFT.</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 2 ans</p>				
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la restructuration foncière en donnant aux propriétaires et aux techniciens d'animation un outil unique permettant la mise en vente, l'achat ou l'échange de biens forestiers. - Cet outil sera particulièrement utile au cours des actions d'animation qui interviennent souvent dans des secteurs où la propriété est particulièrement morcelée. 		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de propriétés et surface mises en vente sur le site. - Nombre de propriétés et surface vendues annuellement. 		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Centre National de la Propriété Forestière Languedoc-Roussillon</p>				
<p><u>Partenaires :</u> Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), Syndicat des forestiers privés, gestionnaires forêt privée,...</p>				
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 20 jours de chargé de mission soit 7 000 euros TTC encadrement par personnel statutaire Centre National de la Propriété Forestière</p>				
<p><u>Financements potentiels :</u> Feader, Région, Etat, Département,...</p> <p style="text-align: center;">Leader dans le cas d'un projet de coopération entre les CFT des Pyrénées-Orientales.</p>				

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
4	Permettre la reconquête des friches (trufficulture, viticulture, sylvopastoralisme,...) notamment en lien avec le risque incendie	
1	Plantation et réhabilitation de parcelles agricoles et forestières par la truffe et développement d'une filière économique, touristique et gastronomique	
	<p><u>Contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déprise agricole et forestière importante - Recherche de valorisation économique - Plantations et réhabilitations existantes : cf diagnostic de la CFT - Des demandes régulières des propriétaires - Une filière en développement : du producteur à la valorisation locale : marchés, gastronomie.... - Un syndicat professionnel présent avec des adhérents sur le territoire. - Des réalisations d'aménagement du territoire : DFCI, paysage, biodiversité, adaptation des espèces au changement climatique, gestion de l'eau - Une valorisation pas suffisamment exploitée par manque de moyens d'animation de terrain - Des communes partenaires 	<p><u>Descriptif :</u></p> <p><u>Phase 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des études cartographiques réalisées pour identifier les secteurs prioritaires de déprise (PLAC.OCAGER....) et des secteurs forestiers à réhabiliter. - Identification des zones d'intervention autour des parcelles déjà aménagées - Relevés de terrain complémentaires - Définition des zones prioritaires d'animation <p><u>Phase 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'information sur le territoire - Enquête auprès des propriétaires - Identification des projets - Diagnostic et accompagnement technique du projet ; journées techniques - Montage des dossiers d'investissements - Regroupement des propriétaires - Animation, communication, conférences - Développement des marchés, de la gastronomie, promotion des produits, développement de la commercialisation en circuit court <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT : Phase 2</u></p> <p><u>Durée de l'action : 2 ans</u></p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des zones prioritaires d'intervention où la production truffière est possible - Animer les propriétaires pour réaliser des projets de plantation et de réhabilitation - Monter des dossiers d'investissements collectifs : 5 à 10 ha /an - Regrouper les propriétaires au sein du STC - Développer la filière truffe sur le territoire avec les marchés, la gastronomie... - Répondre à des enjeux de prévention d'incendie, paysagers... - Animation territoriale : conférences, journées techniques, marchés, communication 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface potentielle - Nombre de propriétaires touchés - Projets réalisés - Impacts économique - Nombre de réunions organisées, public ciblé - Communication établie - Nombre d'adhérents supplémentaires au STC - Partenariat développé - Références de terrain mise en place 	

Maître d'ouvrage : Syndicat des Trufficulteurs Catalans (STC)

Partenaires : Chambre d'Agriculture et Centre National de la Propriété Forestière, union des métiers de l'industrie hôtelière, CCI,...

Gouvernance du projet : Comité de pilotage et Comité technique de suivi des actions

Coût prévisionnel : 10000€ à 15000€/an soit 20000€ à 30000€ pour les 2 années du programme

Financements potentiels : apport d'autofinancement par le Maître d'ouvrage les structures Maîtres d'œuvre ; demande de financements : Leader, Etat, Région, Département...

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
4	Permettre la reconquête des friches (trufficulture, viticulture, sylvopastoralisme,...) notamment en lien avec le risque incendie	
2	Reconquête des friches, notamment pour limiter la propagation des feux et proposer des îlots fonciers pour l'installation d'agriculteurs et d'éleveurs	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Déprise agricole forte : augmentation de la surface de friches et augmentation du risque de propagation des incendies. Volonté de reconquérir les espaces incultes.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p><u>Phase 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les zones de friches et les porteurs de projets : synthèse des diagnostics et actions existantes. - Travail d'analyse des diagnostics et des études réalisées pour identifier les actions à mener. - Recherche de retours d'expériences. <p><u>Phase 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les actions identifiées grâce au travail de la phase 1. <p>Actions pré-identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper si nécessaire le foncier pour constituer des parcelles « viables » (dont association foncière pastorale) - Communiquer et promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> 1 an pour la phase 1, puis 1 à 3 ans pour la deuxième phase</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser des territoires qui perdent de la valeur. - Dynamiser l'économie locale. - Limiter la propagation des feux 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Surface de friches réhabilitées.</p> <p>Surface d'espaces agroforestiers ou sylvopastoraux aménagés ou entretenus</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly pour la phase de récolte de données, Collectivités</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Communes Forestières, SAFER, Chambre d'agriculture, IUT,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> Coût intégré dans le coût total de la fiche 4.2.1 « Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly »</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Terra Rural ? Feader, Région,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
5	Favoriser l'utilisation de bois dans les projets du territoire	
1	Veille sur les projets de rénovation ou construction de bâtiments	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Volonté de réduire les impacts environnementaux des bâtiments. L'utilisation du bois local permet de maintenir une économie non délocalisée.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et communiquer pour faciliter l'utilisation du bois, notamment local, dans la construction et la rénovation de bâtiments publics (en bois construction et en bois énergie) et bâtiments privés (notamment touristique). - Effectuer un relais entre les porteurs de projets (maître d'ouvrage) et les structures qui peuvent les accompagner dans leurs démarches. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner au plus tôt les porteurs de projets voulant construire ou rénover des bâtiments. - Valoriser les éco-matériaux et notamment le bois. 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de porteurs de projets identifiés et accompagnés Nombre d'outil de communication et sensibilisation sur l'utilisation du bois dans la construction ou la rénovation.</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly en partenariat étroit avec les Communes Forestières et le CAUE</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Communes Forestières, Bois énergie 66, ARFOBOIS, Communautés de communes, CAUE,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> Coût intégré dans le coût total de la fiche 4.2.1 « Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly »</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Europe (FEADER, Leader), Région, Département,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
5	Favoriser l'utilisation de bois dans les projets du territoire	
2	Communiquer sur l'utilisation et les potentialités du bois local	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les communes et communautés de communes souhaitent développer l'utilisation du bois, notamment local, dans les constructions, aménagements urbains,... Communiquer sur les potentialités des essences locales pour faire connaître les utilisations permettrait de valoriser la ressource.</p> <p>Un premier projet d'utilisation de bois local pour du mobilier urbain est en cours de réflexion sur une partie du territoire de la CFT (en lien avec l'atelier bois de l'ONF), suite à des discussions ayant eu lieu dans le cadre de la CFT. Il s'agit d'alimenter cette démarche et de l'amplifier pour que toutes les communes puissent en bénéficier.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des différentes communes et intercommunalités sur l'utilisation des bois locaux dans leurs projets de construction et d'aménagement urbains. - Faciliter les réponses groupées entre différentes collectivités sur des commandes (de mobilier urbain par exemple) pour maintenir des prix compétitifs permettant l'utilisation du bois local. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Faciliter l'utilisation des bois locaux dans les projets de construction ou d'aménagements urbains (notamment mobilier urbain).</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de projets accompagnés utilisant du bois local Nombre de projets ayant aboutis utilisant du bois local Volume de bois local mobilisé</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly en partenariat étroit avec les Communes Forestières</p> <p><u>Partenaires :</u> Association des Communes Forestières, CAUE, Collectivités, ONF, CRPF, Syndicat des Forestiers Privés,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> Coût intégré dans le coût total de la fiche 4.2.1 « Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly »</p> <p><u>Financements potentiels :</u> FEADER, Région,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
6	Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local	
1	Accompagner les entreprises de la filière bois du territoire	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Problème de trésorerie, complexité des démarches administratives pour les entreprises.</p> <p>Cette action constitue un objectif qui pourra être atteint grâce à la mise en place de la stratégie LEADER 2014-2020 du GAL vallée de l'Agly orientée sur l'économie locale.*</p> <p><i>* Stratégie en cours de rédaction pour un dépôt de candidature au 30 juin 2015</i></p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Aider les entreprises en place et les candidats à l'installation à monter leur entreprises, à assurer la gestion au quotidien et trouver les financements nécessaires à l'installation.</p> <p>Faciliter l'utilisation de bois local par les entreprises de transformation.</p> <p>Rédiriger vers les bons interlocuteurs.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 3 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Favoriser l'installation et la pérennité des entreprises de de la filière bois.</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'entreprises bénéficiaires.</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> A définir</p>		
<p><u>Partenaires :</u> CCI, Arfobois, chambre des métiers, Comité de programmation LEADER, Association du Pays de la Vallée de l'Agly,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> FEADER, Leader,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
6	Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local	
2	Accompagner la création d'une zone d'activité économique filière bois	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Très peu d'entreprises de la filière bois sur le territoire et une réelle volonté de faciliter l'installation de nouvelles entreprises.</p> <p>Sur cette zone, la Communauté de Communes Agly Fenouillèdes se heurte à une double difficulté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elle ne parvient pas à acquérir un certain nombre de terrains nécessaires à la cohérence de la première phase de travaux et de commercialisation. - Ce projet doit suivre les étapes de la procédure de Plan Local d'Urbanisme lancée par la commune de Caudiès-de-Fenouillèdes. En effet, un PLU en bonne et due forme sécuriserait juridiquement cette zone <p><i>Cette double difficulté retarde l'implantation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de la plateforme de stockage bois-énergie portée par la Communauté de Communes - de deux grossistes en bois bûches. 	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Création d'une zone d'activité économique sur la filière bois, dégager du foncier pouvant rapidement être mis à disposition d'un entrepreneur</p>	<p><u>Localisation :</u> Territoire pilote sur Caudiès de Fenouillèdes, qui pourrait être reproduit ailleurs sur le territoire de la CFT</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 4 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'implantation ou le développement d'entreprises bois sur le territoire. - Dynamiser l'économie locale. 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Création de la ZAE. Nombre d'entreprises bénéficiaires.</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communauté de communes Agly Fenouillèdes pour le site de Caudiès de Fenouillèdes, Collectivités</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Bois énergie 66, Communes Forestières, opérateurs économiques,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 530000€ à 640000€</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> Etat, Région, Département, Europe,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale				
6	Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local				
3	Amélioration de la formation professionnelle et l'accueil des stagiaires en accord avec les besoins des entreprises locales				
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Manque de mains d'œuvre compétente sur les Pyrénées Orientales, dans le domaine de la filière forêt-bois. Complexité pour les structures d'accueillir des stagiaires.</p> <p>Nombreuses entreprises familiales, unipersonnelles, qui demandent à être plus compétitives, notamment par la formation et la professionnalisation.</p> <p>Cette action constitue un objectif qui pourra être atteint grâce à la mise en place de la stratégie LEADER 2014-2020 du GAL vallée de l'Agly orientée sur l'économie locale.*</p> <p><i>* Stratégie en cours de rédaction pour un dépôt de candidature au 30 juin 2015</i></p>			<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Analyser les besoins des entreprises locales et des entreprises à venir.</p> <p>Mise en place de formation professionnelle délocalisée, adaptée aux besoins locaux.</p> <p>Faciliter l'accueil de stagiaires.</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 3 ans</p>			<p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Professionnaliser les acteurs économiques de la filière forêt-bois locale.</p>			<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de personnes bénéficiaires</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> AFPA, CFPPA, Organismes de formation,...</p>					
<p><u>Partenaires :</u> ONF, CPRF, Syndicat des propriétaires forestiers, Arfobois, Ademe, Association bois énergie 66, Département, Région, Association du Pays de la Vallée de l'Agly,...</p>					
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>					
<p><u>Financements potentiels :</u> Région, Europe (Leader),...</p>					

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
7	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	
1	Animation de la structuration de la filière bois énergie du territoire	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Plusieurs projets industriels de biomasse sont en réflexion sur le territoire de la Charte ou à proximité immédiate. Un ou des projets de plateformes « bois énergie » pourraient également voir le jour sur le territoire ou à proximité. Des projets de chaufferies bois sont également en cours.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une veille sur les projets « bois énergie ». - Maintenir des groupes de travail (forestiers, industriels, propriétaires,...) sur la thématique bois énergie pour faciliter l'émergence cohérente de projets « bois énergie » structurants. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'utilisation locale du bois dans les projets bois énergie du territoire. - Suivre et encourager les porteurs de projets à réaliser des installations cohérentes avec le territoire et présentant une efficacité énergétique performante. - Faciliter les échanges entre forestiers et porteurs de projets à vocation « bois énergie ». - Accompagner et mettre en relation les différents acteurs (propriétaires et gestionnaires forestiers, entreprises d'exploitation forestière, porteurs de projets collectifs et industriels...) afin de faciliter et augmenter les approvisionnements locaux. - Communiquer notamment auprès du grand public et des élus sur les projets et la filière bois énergie. 		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de maîtres d'ouvrage accompagnés</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Bois énergie 66</p> <p><u>Partenaires :</u> ONF, CPRF, Syndicat des propriétaires forestiers, Arfobois, Ademe, Association du Pays de la Vallée de l'Agly, Département, Région, COFOR, entreprises de biomasse, collectivités, ...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> intégré au plan d'action de l'association Bois Energie 66</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Le coût de cet accompagnement pour Bois Energie 66 est intégré à son plan d'actions annuel et est dès à présent financé par l'ADEME, l'Europe à travers les Fonds FEDER, la Région Languedoc Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées Orientales.</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
7	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	
2	Accompagner la création et le développement de filières pour fournir les plateformes « bois énergie » et les entreprises de biomasse locales	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>La filière bois-énergie se développe sur le territoire, entre les projets de chaufferie automatiques au bois et les projets industriels de biomasse. Ils recherchent des matières premières végétales. Répondre localement à leurs besoins permettrait de dynamiser les filières et l'économie du territoire.</p>		
<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Accompagner et favoriser si possible la mise en place de filières de production de biomasse locale (sarments de vignes, taillis à courte rotation, canne de provence,...).</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Utiliser la ressource locale pour les projets de biomasse du territoire ou à proximité immédiate du territoire.</p>		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Surfaces impactées par les projets Volume mobilisé / potentiellement mobilisable</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Bois énergie 66</p> <p><u>Partenaires :</u> ONF, CPRF, Syndicat des propriétaires forestiers, Arfobois, Ademe, Association du Pays de la Vallée de l'Agly, Département, Région, COFOR, Chambre d'Agriculture, Alliance Forêt Bois, ...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> intégré au plan d'action de l'association Bois Energie 66</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Le coût de cet accompagnement pour Bois Energie 66 est intégré à son plan d'actions annuel et est dès à présent financé par l'ADEME, l'Europe à travers les Fonds FEDER, la Région Languedoc Roussillon et le Conseil Général des Pyrénées Orientales.</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
7	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	
3	Accompagner la création de plateformes de stockage bois énergie	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Volonté de favoriser le bois énergie sur le territoire. Absence de plateforme de stockage actuellement, ce qui freine les projets de chaufferies à voir le jour.</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Etude d'approvisionnement et de mobilisation du bois pour les plateformes et les projets Bois énergie. Accompagner et/ou créer des plateformes bois énergie.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire pilote sur Caudiès de Fenouillèdes, qui pourrait être reproduit ailleurs sur le territoire de la CFT</p>	
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Avoir du bois énergie localement, facilement utilisable pour les chaufferies de la vallée de l'Agly.</p> <p>Alimenter et sécuriser l'approvisionnement des chaufferies de la vallée de l'Agly.</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'unités de stockage et séchage de plaquettes forestières. Volume de plaquettes qui alimenteront les chaufferies locales. Nombre de chaudières approvisionnées.</p>	
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communauté de Communes Agly Fenouillèdes pour le projet de Caudiès de Fenouillèdes, Collectivités, Privés,...</p> <p><u>Partenaires :</u> Département, ADEME, Région, Bois énergie 66, COFOR, APVA,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 300000€ à 400000€ pour la communauté de communes Agly Fenouillèdes</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Département, ADEME, Région, FEDER, AMI DYNAMIC BOIS,...</p>		

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale				
7	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement				
4	Accompagner la création de chaufferies collectives automatiques au bois déchiqueté ou granulés				
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les objectifs fixés à la France consistent en l'atteinte de 30% d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie d'ici 2030. La biomasse est l'une des énergies mise en avant pour atteindre en partie ces objectifs. Au 31 décembre 2014 sur le département des Pyrénées Orientales, hors bois bûche et hors particuliers, 70 chaufferies automatiques au bois sont en fonctionnement pour une puissance d'environ 38 MW et une consommation d'environ 38 000 tonnes toute biomasse confondue.</p> <p>Le territoire de la CFT présente encore peu de chaufferies en fonctionnement, mais plusieurs projets sont tout de même en cours de réflexion ou de réalisation et nécessitent un accompagnement individuel.</p>			<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Cette action consiste en l'accompagnement des maîtres d'ouvrages souhaitant implanter une chaufferie automatique au bois (bois déchiqueté ou granulé) pour alimenter thermiquement des bâtiments collectifs. Elle part de l'émergence du projet jusqu'à la mise en service de l'installation et le suivi de son fonctionnement en passant par toutes les étapes clés nécessaires au bon déroulement de celui-ci.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly A noter que ce type d'action est réalisée par la mission d'animation Bois Energie 66 sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales.</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> actions d'accompagnement qui se réalise durant toutes les phases constituant la Charte Forestière de Territoire. Phase 1 – Phase 2 – Phase 3</p> <p><u>Durée de l'action :</u> Variable en fonction des projets, des besoins et de l'avancement spécifiques à chaque projet</p>					
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence de projet sur le territoire. - Substituer les énergies fossiles (fioul, gaz, électricité) par une énergie renouvelable qu'est le bois. - Favoriser le développement d'emplois locaux en utilisant notamment une énergie d'origine locale (forêts du département des Pyrénées Orientales). - Permettre aux maîtres d'ouvrage d'utiliser une énergie plus propre et économiquement compétitive par rapport aux énergies conventionnelles. 			<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de chaufferies bois mis en service Puissance installée (en kW) Consommation supplémentaire de bois énergie 		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Association Bois Energie 66 pour accompagner toutes les structures pour une utilisation collective à l'exception de particuliers : Collectivités, Associations, Entreprises, Bailleurs sociaux...</p>					
<p><u>Partenaires :</u> ADEME, Europe à travers les Fonds FEDER, Région Languedoc Roussillon, Département, et toutes structures permettant de porter le message auprès des maîtres d'ouvrage.</p>					
<p><u>Coût prévisionnel :</u> intégré au plan d'action de l'association Bois Energie 66</p>					
<p><u>Financements potentiels :</u> Le coût de cet accompagnement pour Bois Energie 66 est intégré à son plan d'actions annuel et est dès à présent financé par l'ADEME, l'Europe à travers les Fonds FEDER, la Région Languedoc Roussillon et le Conseil départemental des Pyrénées Orientales.</p>					

1	Valoriser la forêt et les espaces boisés pour alimenter et dynamiser la filière bois locale	
8	Intégrer les problématiques de la filière forêt-bois dans les documents d'aménagements du territoire (documents d'urbanismes, documents d'aménagements urbains,...)	
1	Accompagner et sensibiliser les collectivités sur ces thématiques	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Au vu du pouvoir croissant des élus, en matière d'aménagement du territoire et des restructurations territoriales, il est indispensable que les communes intègrent dans leurs réflexions les problématiques forestières et de filière bois dans les documents d'aménagements du territoire (facilitation d'utilisation du bois dans les constructions, mobilier urbain, comme énergie renouvelable,...).</p> <p>En parallèle, on constate que les collectivités manquent de méthodes et d'outils pour intégrer dans la filière forêt-bois dans les documents d'urbanismes et projets territoriaux. Face à ce constat, depuis fin 2014, les Communes forestières Languedoc-Roussillon élaborent des éléments de méthodes et des outils à destination des élus pour l'intégration de la filière forêt bois. Ce travail devrait être achevé mi-2016.</p>		
<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Diffusion des éléments de méthodes et des outils pour sensibiliser les collectivités du territoire à cette thématique. Des réunions d'information organisées sur le territoire permettront de lancer le débat sur cette thématique et d'identifier les collectivités ayant besoin d'un accompagnement.</p> <p>Accompagner les collectivités dans leurs réflexions.</p>		
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> actions d'accompagnement qui se réalisent durant les phases 2 et 3 de la Charte Forestière de Territoire.</p> <p><u>Durée de l'action :</u> Variable en fonction des projets, des besoins et de l'avancement spécifiques à chaque projet</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Accompagner et sensibiliser les collectivités dans la prise en compte des problématiques liées à la filière forêt bois pour les intégrer dans leur documents d'aménagements du territoire, à travers le triple rôle des collectivités et des élus (propriétaires forestiers éventuels, maitres d'ouvrages publics, aménageurs du territoire).</p>		
<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'actions d'information Nombre de collectivités bénéficiaires des actions d'information Nombre de collectivités accompagnées</p>		
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Partenaires :</u> Association du Pays Vallée de l'Agly, CAUE,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> intégré au plan d'action des Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Le coût de cette action pour les Communes forestières Languedoc-Roussillon est intégré à son plan d'actions annuel et est dès à présent financé par la Région Languedoc Roussillon et l'Etat dans le cadre du programme de filière Agir.</p>		

ORIENTATION 2

Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
1	Accompagner et cadrer les activités de loisirs telles que la chasse, la cueillette de végétaux, les loisirs motorisés,...	
1	Encadrement des sports motorisés	
<u>Contexte / enjeux :</u> Les loisirs motorisés sont, à ce jour, subis sur le territoire. Face à ce développement, il convient de mettre en place des itinéraires dédiés afin d'encadrer ces pratiques. <i>Enjeux de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes</i>		<u>Descriptif :</u> Diffusion des éléments de méthodes et des outils pour sensibiliser les collectivités du territoire à cette thématique. Des réunions d'information organisées sur le territoire permettront de lancer le débat sur cette thématique et d'identifier les collectivités ayant besoin d'un accompagnement. Accompagner les collectivités dans leurs réflexions. <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans		
<u>Objectifs :</u> Concilier les différents usages du milieu forestier. Encadrer la pratiques des sports motorisés.		<u>Indicateurs de suivi :</u> Surface de forêt concernée. Nombre de propriétaires concernés. Nombre de visiteurs concernés.
<u>Maître d'ouvrage :</u> Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes <u>Partenaires :</u> Fédérations compétentes, communes, propriétaires privés, Association du Pays de la Vallée de l'Agly,...		
<u>Coût prévisionnel :</u> A définir <u>Financements potentiels :</u> A définir		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
1	Accompagner et cadrer les activités de loisirs telles que la chasse, la cueillette de végétaux, les loisirs motorisés,...	
2	Organisation des séjours chasse « clés en main »	
<u>Contexte / enjeux :</u> Peu voire pas d'initiatives sont réalisées pour valoriser les richesses cynégétiques du territoire.		<u>Descriptif :</u> Mettre en place des séjours à thème avec une structure logistique adaptée à destination des locaux mais également des grands centres urbains (Toulouse, Montpellier, Barcelone). <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> A définir		
<u>Objectifs :</u> - Développer une offre touristique spécifique qui amène les gens à venir et à rester localement. - Communiquer sur la chasse et son rôle dans la gestion des ressources naturelles		<u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre de projets touristiques. Nombre de bénéficiaires de ces projets.
<u>Maître d'ouvrage :</u> Fédération départementale de chasse <u>Partenaires :</u> ACCA, office de tourisme, structures régionales et nationales spécialisées, COFOR, Syndicat Agly Verdoube., APVA, Communautés de communes, Agence départementale du tourisme,...		
<u>Coût prévisionnel :</u> A définir <u>Financements potentiels :</u> Département, Europe (FEDER), Région,...		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
2	Structurer et développer l'offre de sports de plein air et les activités « vertes »	
1	Création d'un sentier accessible à tous en forêt	
<u>Contexte / enjeux :</u> Aucun sentier permettant l'accès de personnes à mobilité réduite (fauteuil et joëlette), famille avec poussette,... n'est présent sur le territoire. L'accessibilité à tous dans les milieux naturels est une volonté politique forte au niveau local.		<u>Descriptif :</u> - Créer un sentier en forêt accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite, avec les équipements nécessaires (toilettes adaptées, tables, bancs et chaises adaptés,...) et des panneaux explicatifs sur la forêt et le milieu environnant. - Communiquer largement sur ce sentier pour assurer une certaine fréquentation. - Proposer un balisage cohérent pour le sentier. <u>Localisation :</u> forêt départementale de Tautavel ou forêt domaniale de Boucheville, lien avec l'étude de faisabilité réalisée par l'ONF – mars 2015.
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> 1 an		
<u>Objectifs :</u> Permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, famille avec poussettes, enfant de jeune âge à vélo,... d'avoir accès au milieu forestier sans danger.		<u>Indicateurs de suivi :</u> Réalisation du sentier (linéaire, localisation,...) Fréquentation estimée Nombre de panneaux explicatifs Labellisation tourisme et handicap Surface de forêt concernée. Nombre de propriétaires concernés. Nombre de visiteurs sur les chemins de randonnée concernés.
<u>Maître d'ouvrage :</u> Collectivités, Syndicat Agly Verdoble,...		
<u>Partenaires :</u> Conseil départemental, office de tourisme, APVA, Communautés de communes, COFOR, Agence départementale du tourisme (label Tourisme & Handicap), Association des Paralysés de France, Association NATAPH, ...		
<u>Coût prévisionnel :</u> 117 600€ TTC sur Boucheville ou 189 600€ TTC sur Tautavel		
<u>Financements potentiels :</u> Région, Département, Etat, FEADER, FEDER, Leader, Mécénat privé,...		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
2	Structurer et développer l'offre de sports de plein air et les activités « vertes »	
2	Réalisation de sentiers de randonnée et thématiques en forêt	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les pistes à vocation DFCI sont un support de sentiers de randonnée facile à mettre en valeur. La méconnaissance des milieux forestier et naturel sont un frein au respect de ceux-ci. Des activités ludo-éducative au sein de ces milieux permettraient de pallier le manque de connaissance.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des études techniques sur les sentiers à créer sur le territoire, notamment des sentiers thématiques (ludo éducatifs,...) - Ces sentiers peuvent notamment s'appuyer sur des pistes utilisées pour la DFCI. Des thèmes éducatifs (explications des essences forestières, de la DFCI,...), sportifs, ludiques (sentier d'interprétation et d'observation de la faune et la flore) seront des trames communes à ces sentiers. - Valorisation des sentiers de grande randonnée du territoire (GR36, sentier cathare,...). - Entretien et baliser les sentiers. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur les forêts et espaces naturels du territoire en permettant l'accès à tous dans ces milieux et en expliquant des notions de fonctionnement, écologie, gestion,... des milieux naturels. - Repérer les lieux d'observation pour les guides - Créer une relation privilégiée entre les propriétaires privés, l'ONF et les naturalistes. - Faciliter l'accès à la randonnée et aux activités de pleine nature. 		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de sentiers ou jonctions entre sentiers réalisés. Nombre de sentiers avec des équipements ludo-éducatifs. Nombre de sentiers accessibles autrement qu'à pied (vélo, équitation, personnes à mobilité réduite, poussettes,...)</p> <p>Surface de forêt concernée. Nombre de propriétaires concernés. Nombre de visiteurs sur les chemins de randonnée concernés.</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communes, Syndicat Agly Verdoube, Communautés de communes, propriétaires privés,...</p>		
<p><u>Partenaires :</u> Communautés de Communes, Syndicat Agly Verdoube, Conseil Général, APVA, ONF, CRPF, Syndicat des Propriétaires forestiers, COFOR, Professionnels du domaine de la randonnée,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> a priori ces actions font partie des missions des structures maîtres d'ouvrages. Elles ne nécessitent donc pas de financements complémentaires (à voir au cas par cas)</p>		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt
3	Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt
1	Amélioration des lieux d'accueil en forêt ou à proximité
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Malgré des aménagements existants, les forêts du territoire sont peu mises en valeur pour permettre l'accueil en forêt.</p> <p>Les usagers des sentiers ne possèdent pas de lieux d'accueil définis comme les maisons forestières ou ces derniers ne sont pas visibles.</p> <p>Pourtant, les massifs forestiers du territoire sont un véritable atout touristique et des lieux de convivialité pour les habitants grâce à leur attrait affectif (lieu de proximité pour pique-niquer en famille, détente) et naturel (pratique d'Activités de Pleine Nature, sensibilisation à l'environnement).</p> <p>L'Office National des Forêts réhabilite certains sites (changement du mobilier bois – tables, panneaux), remet aux normes les places à feu, effectue une étude pour la création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite et travaille avec les écoles pour la plantation d'arbres à des fins d'éducation à l'environnement.</p> <p>Les acteurs communaux et communautaires s'occupent également d'aménagements et de promotion (arboretum, panneaux thématiques, sentiers de randonnées, communication touristique, création d'animations).</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Réaliser des aménagements facilement accessibles en forêt et remettre en valeur les lieux d'accueil existants, pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces aménagements peuvent être des aires de parking et de pique-nique, des maisons forestières ouvertes au public, des lieux de sensibilisation comme la maison de la forêt de Vira,...</p> <p><u>Localisation :</u></p> <p>Les lieux existants et qui pourraient être coordonnés et promus dans un premier temps sont :</p> <p>en forêt communale : l'arboretum et le musée de la Nature de Vira, le plan d'eau de Rabouillet, les sentiers de randonnée en Forêt (ex : le Fajas d'En Baillelte à Le Vivier),</p> <p>en forêt domaniale de Boucheville : le pont des Verriers et En Paillofo (table-banc et place à feu), la petite maison forestière ouverte au public du Gai Sourire, la MF de Gastepa (appenti ouvert et table-banc), La MF de roquebrune</p> <p>en forêt domaniale du Moyen-Agly : aucun lieu d'accueil (possibilité d'aménager le garage de la Maison forestière de Bouich),</p> <p>en forêt départementale du Mas de l'Alzine : création d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite. (Projet, cf action 2.2.1)</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT : Phase 1</u></p> <p><u>Durée de l'action :</u> A définir</p>	
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un recensement de l'ensemble des aménagements réalisés et usages - Maintenir et entretenir l'existant - Mettre en place un lieu d'accueil dans chaque massif forestier (aménagements complémentaires) - Améliorer la promotion et la communication en amont - Coordonner l'accessibilité de certaines Maisons forestières - Développer les services touristiques et d'accueil complémentaires : toilettes sèches, panneaux d'interprétation, sentiers thématiques (historique des forêts, faune, flore, gestion durable, ...), lieux d'hébergement et activités spécifiques (cabane dans les arbres, accrobranches), etc. 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'aménagements mis en place ou réaménagés Augmentation de la fréquentation en forêt (nombre de visiteurs sur les sites/sur les sentiers)</p>

Maître d'ouvrage :

Communautés de communes, communes, Syndicat Agly Verdoble, ONF, ...

Partenaires :

Communautés de Communes, Conseil Général, APVA, ONF, CRPF, Syndicat des Propriétaires forestiers, COFOR, PNRCF, ADT (label Tourisme & Handicap)...

Coût prévisionnel : A définir en fonction des projets retenus

Financements potentiels : LEADER, prestataires privés, mécénat,...

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
3	Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt	
2	Accueil des scolaires en forêt	
<u>Contexte / enjeux :</u>	Volonté des écoles de faire découvrir le milieu forestier aux élèves. Manque de programme de découverte établi qui leur servirait de base de réflexion.	<u>Descriptif :</u> - Accueillir les élèves en leur proposant des activités ayant un rapport avec la forêt. - Structurer les demandes des scolaires et organiser les réponses. - Faire le lien avec les programmes scolaires. <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2		
<u>Durée de l'action :</u> 3 ans		
<u>Objectifs :</u>	Sensibiliser les enfants aux problématiques forestières et proposer des « tournées » aux écoles du territoire.	<u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre de réalisation Nombre de bénéficiaires
<u>Maître d'ouvrage :</u> Communes, communautés de communes, association IF, ONF, APVA...		
<u>Partenaires :</u> Communes, communautés de communes, Département, COFOR, écoles, APVA, CFT Haute vallée de l'Aude, Inspection Académique,...		
<u>Coût prévisionnel :</u> A définir		
<u>Financements potentiels :</u> Département, Région, Etat, EPCI,...		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
3	Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt	
3	Formation des professionnels du tourisme à l'environnement	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Multifonctionnelle, la forêt amène à des perceptions différentes entre ceux qui la gèrent et ceux qui la fréquentent. Pour le grand public et notamment le public touristique, la forêt est souvent perçue comme « sauvage », alors qu'il s'agit d'un milieu géré, à l'amont d'une filière de production de bois ou joue un rôle de réserve de biodiversité remarquable.</p> <p>Une véritable prise en compte et un respect réciproque des diverses vocations de la forêt passe une connaissance de ces dernières.</p> <p>Aujourd'hui, peu de prestataires touristiques sont sensibilisés et formés à la biodiversité de la forêt, son histoire et son exploitation : ils sont pourtant un maillon essentiel pédagogique auprès du public touristique. Créer des outils adaptés, à l'image des prestations Gîtes Panda pour les hébergeurs labellisés dans les Parcs naturels régionaux, adapter les services touristiques pour préserver et valoriser la forêt (réhabilitation de gîtes en bois,..) est un réel enjeu.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau des professionnels du tourisme à proximité des massifs forestiers prêts à s'engager dans la démarche et devenir des ambassadeurs - Former les prestataires touristiques à l'environnement, aux usages et aux activités de pleine nature possible en forêt - Doter les hébergements touristiques autour de la forêt d'outils pédagogiques - Rapprocher les différents acteurs de la forêt (prestataires touristiques, chasseurs, exploitants) - Inciter les nouveaux prestataires touristiques à créer des structures ou activités en lien avec la forêt <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 3 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Valoriser un tourisme durable de qualité en forêt</p> <p>Développer la saisonnalité touristique grâce à des offres variées autour de la forêt en fonction des saisons,</p> <p>Sensibiliser les professionnels du territoire pour répondre aux attentes des touristes tout en conciliant les différents usages de la forêt</p> <p>Sensibiliser les touristes au respect de la forêt</p>		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de bénéficiaires</p> <p>Nombre de réunions du réseau des acteurs touristiques</p> <p>Création d'un outil pédagogique</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Agence départementale du tourisme, Comité régional du tourisme, Organismes de formation,...</p> <p><u>Partenaires :</u> Communautés de Communes, Conseil Général, Syndicat Agly Verdoube, ADT, PNRCF, associations environnementales,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> à définir en fonction des projets retenus</p> <p><u>Financements potentiels :</u> A définir</p>		

2	Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt	
3	Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt	
4	Proposer une charte graphique en forêt et sur la forêt	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Après 10 ans d'expérience de mise en œuvre de l'outil CFT, on constate un manque de connaissance de l'outil de la part du grand public. Pour combler ce manque, le réseau des Chartes forestières de territoire Languedoc-Roussillon souhaite définir une charte graphique commune aux CFT de la région pour gagner en lisibilité.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Sur la base de la charte graphique commune au réseau des CFT, il sera proposé les panneaux collectifs aux entrées de chemin afin de donner des informations sur les sentiers existants et les types d'activités possibles. La charte graphique devra tenir compte de la charte graphique des PNR.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly et les territoires des CFT de la région Languedoc Roussillon</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3 – A la suite d'un premier travail mené dans le cadre du réseau des CFT du Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Durée de l'action :</u> A définir</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Mettre à disposition une charte graphique commune aux Chartes forestières de territoire de la région Languedoc-Roussillon pour la réalisation de panneaux signalétiques</p>		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Réalisation de la charte graphique</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Partenaires :</u> Le réseau régional des Chartes forestières de territoire, Futur PNR Corbières Fenouillèdes, Conseil départemental, ADT,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> Devrait être intégré au plan d'action des Communes forestières Languedoc-Roussillon, dans ses missions d'animation du réseau des CFT.</p> <p><u>Financements potentiels :</u> A définir</p>		

ORIENTATION 3

**Maintenir et valoriser la biodiversité
et les espaces naturels du territoire en
prenant en compte les changements climatiques**

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
1	Connaître et prendre en compte la biodiversité ordinaire et remarquable dans la gestion forestière	
1	Utilisation de l'Indice de Biodiversité Potentiel en Forêt Privée (IBP)	
	<p><u>Contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un outil national, l'IBP, pour évaluer la biodiversité ordinaire d'une forêt - Evaluer la capacité d'accueil en espèces d'un peuplement forestier - Diagnostiquer les éléments favorables à la biodiversité ou améliorables par la gestion - Un outil testé en 2014 sur une forêt privée de 120 ha ; des orientations de gestion établies - Des forêts privées où le diagnostic de l'IBP est à proposer lors de l'établissement des documents de gestion durables <p><u>Enjeux :</u> apporter des éléments de réponse à tous ceux qui s'interrogent sur la biodiversité en milieu forestier, sans être spécialiste de ces espaces</p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des propriétés et des propriétaires soumis aux documents de gestion durables, en ciblant les plus de 10 ha - Visite individuelle des propriétés : objectifs 10 propriétés privées par an - Utilisation de l'IBP sur le terrain, rédaction des fiches et communication aux propriétaires - Discussion sur les orientations et recommandation de gestion - Intégration aux documents de gestion durable - Actions collectives avec l'organisation de journées de vulgarisation, d'informations, de panneaux de communication <p><u>Localisation :</u> Forêts privées du territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
	<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 : action de terrain</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 1 an</p>	
	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la biodiversité dans la gestion avec l'IBP à l'échelle de la propriété - Réalisation de diagnostics sur les propriétés en lien avec les documents de gestion durable : visite individuelle - Réunions d'information, de vulgarisation - Rédaction de fiches techniques avec les préconisations de gestion - Panneau de communication sur l'IBP 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic IBP sur 10 propriétés Contacts avec les propriétaires Intégration et réalisation des documents de gestion durable Organisation de 2 journées de vulgarisation Réalisation de 2 panneaux de communication
	<p><u>Maître d'ouvrage :</u> CNPF</p> <p><u>Partenaires :</u> Syndicat des forestiers privés, APVA, ONF, DDTM, Institut de développement forestier...</p>	
	<p><u>Coût prévisionnel :</u> 30 jours soit 7200€ TTC avec un encadrement statutaire CNPF ; investissement panneaux : 1000€ TTC</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Europe, Etat, Région, Département, Communauté de Commune,...</p>	

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
1	Connaître et prendre en compte la biodiversité ordinaire et remarquable dans la gestion forestière	
2	Élaboration d'un guide de sensibilisation à la biodiversité et sur les bonnes pratiques	
<p><u>Contexte :</u></p> <p>Les forêts du territoire de la CFT de la Vallée de l'Agly sont très diverses. Certaines sont gérées, d'autres non. Un des objectifs de la CFT est d'augmenter le taux de forêts gérées pour mobiliser plus de bois, créer des activités et soutenir l'économie et l'emploi.</p> <p>Mais la gestion forestière doit être durable ; elle ne doit pas se faire au détriment de l'écosystème « forêt ». Notamment, il est important pour la stabilité et le bon développement des forêts que la biodiversité soit maintenue, voire améliorée.</p> <p>D'autant qu'il suffit souvent d'apporter juste une petite touche différente ou supplémentaire à une action de gestion pour la rendre favorable à la biodiversité.</p> <p><u>Enjeu :</u> la prise en compte et l'amélioration de la biodiversité dans les actions de gestion forestière courante</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des actions de gestion menées couramment dans les forêts comprises dans le territoire de la CFT. - Grâce à la bibliographie et aux compétences techniques des personnes ressources du CNPF, faire le point de façon la plus exhaustive possible sur les modifications ou adaptations à apporter à ces actions dans le sens d'une amélioration ou d'une simple prise en compte de la biodiversité. - Elaborer un guide pratique qui rende compte de ces modifications ou adaptations, à l'usage des propriétaires et des gestionnaires forestiers. - Faire mettre en page et imprimer ce guide en 500 exemplaires. <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1</p> <p><u>Durée de l'action :</u> 1 an</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Mettre à disposition des propriétaires et des gestionnaires forestiers un guide de recommandations pour prendre en compte ou améliorer la biodiversité lors de la réalisation d'actions de gestion forestière courante (réalisations de coupes, de plantations, de travaux de desserte, etc.).</p>		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Publication du guide Diffusion du guide</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> CNPF/CRPF Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Partenaires :</u> ONF, SFP, DDTM, LPO, gestionnaires forêt privée</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> 35 jours de chargé de mission + mise en page et impression du guide soit 13 000 euros TTC encadrement par personnel statutaire CRPF</p> <p>La diffusion du guide sera assurée par les CRPF dans le cadre de ces activités de conseils et d'information auprès des propriétaires forestiers</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Feader, Région, Etat, Département, Leader...</p>		

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
2	Intégrer des problématiques de santé de forêts, notamment vis-à-vis des changements climatiques	
1	Communication et expérimentation sur les problématiques forestières liées aux changements climatiques	
<u>Contexte / enjeux :</u> Les changements climatiques actuels et à venir ont une influence sur les peuplements forestiers, mais leurs impacts et conséquences sont encore mal connus. En expérimentant l'implantation de nouvelles essences forestières sur le territoire, plus «adaptées» au climat à venir, le territoire se positionne pour anticiper les changements climatiques.		<u>Descriptif :</u> - Réaliser des plantations d'essences adaptées à un climat plus chaud et sec. - Suivre ces plantations pour évaluer le comportement des peuplements forestiers face aux changements climatiques. - Suivre et évaluer les conséquences des changements climatiques sur les peuplements existants actuellement. <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans		
<u>Objectifs :</u> Anticiper les répercussions des changements climatiques sur le territoire.		<u>Indicateurs de suivi :</u> Surface plantée dans une optique de résistance aux changements climatiques
<u>Maître d'ouvrage :</u> ONF, Organismes de recherches (INRA,...) ,... <u>Partenaires :</u> Syndicat des forestiers privés, CNPF, ONF, organismes de recherches,...		
<u>Coût prévisionnel :</u> A définir <u>Financements potentiels :</u> Europe (FEADER), Région,...		

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques
3	Maintenir et créer des espaces favorables à la biodiversité (trame verte notamment)
1	Valorisation des haies : maintenir et/ou développer les haies, les alignements, les bosquets, les plots arbustifs, les ripisylves, les forêts et les boisements périurbains.
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>La déprise agricole a laissé place à la friche qui occupe de façon conséquente le territoire. Ces terres incultes sont bordées et/ou parsemées de haies et d'arbres isolés ayant un attrait pour la biodiversité. Il en est de même pour les espaces plus urbains. Cependant la pression foncière et les projets de développement des territoires ont tendance à amoindrir l'importance de ces éléments fixes du paysage. Ils sont bien souvent abandonnés et supprimés en faveur des projets agricoles et urbains par méconnaissances des enjeux. Ces espaces végétalisés représentent un écran de fond où se joue le rôle de la nature ordinaire et des corridors écologiques. Cette fiche action donnera la possibilité de mettre en évidence la valeur des espaces spontanément végétalisés pour une réutilisation en milieux urbains et agricoles.</p> <p><i>La CFT à travers cette volonté de maintien des espaces favorables à la biodiversité permet de prendre en compte les enjeux de la plaine. Il s'agit à travers cette fiche action d'arriver à valoriser l'ensemble des travaux réalisés sur les haies, bordures, alignements, plots arbustifs, ripisylves et boisements périurbains et de réaliser avec l'ensemble des partenaires concernés une synthèse sur le rôle de la nature ordinaire, destinée aux usagers des territoires. Cette fiche action conduira à de l'animation à travers le réseau de partenaire, mais surtout elle permettra de vulgariser l'expérience afin que les acteurs du territoire puissent l'utiliser. Elle aura avant tout une finalité technique et pratique.</i></p>	<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Les haies, bosquets, alignements, plots arbustifs, ripisylves, forêts et boisements périurbains sont des éléments fixes du paysage qui ont un rôle majeur dans le maintien et le développement de la biodiversité.</p> <p>Ce sont des milieux particulièrement riches ayant un rôle de protection, de production et de structuration du paysage. Ils combinent de nombreux effets positifs sur la diversité des espèces et pour l'agriculture notamment à travers leur rôle d'effet brise vent, de maintien des sols en cas de crue, d'enrichissement des sols, d'auxiliaire de culture...Etc.</p> <p>Les haies renforcent également la lisibilité des paysages ; elles fixent des limites, séparent des plans visuels et guident le regard et l'usager qui se déplacent. Elles peuvent être utilisées également pour masquer un paysage moins attrayant.</p> <p>Enfin elles ont un rôle social prépondérant à travers un caractère plus ornemental, de récolte de fruit, d'ombrage, d'abri, et de fraîcheur. Elles sont le témoin de pratiques et de propriétés passées. Elles ont une valeur patrimoniale qui, couplées à des éléments fixe du paysage comme les murets par exemple donnent une valeur supplémentaire et méritent leur sauvegarde et leur valorisation.</p> <p><i>La CFT de l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly à travers l'action maintien des espaces favorables à la biodiversité, permet de prendre en compte l'ensemble de ces éléments bien souvent oubliés, abandonnés, parfois supprimés et qui sont pourtant d'une valeur écologique et paysagère remarquable. Elle permet également de reconsidérer la zone de plaine, bien que la forêt ne soit que peu présente voire inexistante sur le secteur.</i></p> <p>NB : Le maintien de la trame verte sur le territoire correspond à un enjeu transversal, qui doit être pris en compte dans chacune des actions, notamment dans les zones de biodiversité remarquable (Natura 2000, zones de protection,...) et sur le périmètre du futur PNR Corbières Fenouillèdes.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire pilote sur la commune de Clairà qui pourrait être reproduit ailleurs sur le territoire de la CFT</p>
<p>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT : Phase 2</p> <p>Durée de l'action : 2 ans</p>	

<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Fédérer les acteurs du territoire concerné par le maintien et le développement des haies, bordures, alignement, bosquet et créer un groupe de travail</p> <p>Mutualiser et capitaliser l'ensemble des données disponibles</p> <p>Prendre en compte la valeur des données de terrain : haies, bosquets, alignements, plots arbustif, ripisylves, boisements périurbains pertinents sur le territoire</p> <p>Identifier des sites d'intérêt à travers la mise en place d'un diagnostic du territoire d'étude</p> <p>Définir des actions de maintien de restauration et de développement</p> <p>Créer un document de synthèse validé par tous les partenaires</p> <p>Intégrer et conserver les végétaux implantés dans les projets urbains et agricoles et privilégier les espèces rustiques locales et peu exigeante en eau ;</p> <p>Intégrer la notion de trame verte et bleue</p> <p>Communiquer le document à travers des journées techniques et thématiques, mais également des supports de communication tels que les sites internet, news letters ...etc accessibles à tous</p>	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre de partenaires, suivi des partenaires et du groupe de travail</p> <p>Résultats du diagnostic</p> <p>Qualité et nombre d'actions identifiées et mise en place</p> <p>Aboutissement du document final</p>
<p>Maître d'ouvrage : Mairie de Clairac pour le site pilote, collectivités, privés,...</p> <p>Partenaires : Communauté de Commune Salanque Méditerranée, Maison de la Chasse et de la Nature, ACCA de Clairac, IUT Génie biologique de Perpignan, Office national des forêts, Biocivam, Centre national de la propriété forestière, Conseil départemental, Centre d'architecture d'urbanisme et d'environnement, Groupe ornithologique du Roussillon, Office National de la chasse et de la faune sauvage, agriculteurs (y compris apiculteurs et éleveurs) (<i>liste non exhaustive</i>)</p>	
<p>Coût prévisionnel : 15 000 euros</p> <p>Financements potentiels Région, Département, Etat, Europe,...</p>	

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
3	Maintenir et créer des espaces favorables à la biodiversité (trame verte notamment)	
2	Aménagement de zones vertes	
<u>Contexte / enjeux :</u> Présence d'espèces protégées sur le territoire et nécessité de valoriser les ressources naturelles.		<u>Descriptif :</u> - Recréer une trame verte visant à favoriser les équilibres de la faune et de la flore. - Favoriser les essences locales et adaptées pour limiter les problèmes phytosanitaires. <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2 <u>Durée de l'action :</u> 2 ans		
<u>Objectifs :</u> Allier des aires favorables à la biodiversité et à l'accueil du public .		<u>Indicateurs de suivi :</u> Continuité verte rétablie. Surface d'espaces agroforestiers ou sylvopastoraux aménagés ou entretenus. Surface concernée
<u>Maître d'ouvrage :</u> Collectivités <u>Partenaires :</u> Communes Forestières, APVA, GOR, CEN,...		
<u>Coût prévisionnel :</u> A définir <u>Financements potentiels :</u> A définir		

3	Maintenir et valoriser la biodiversité et les espaces naturels du territoire en prenant en compte les changements climatiques	
3	Maintenir et créer des espaces favorables à la biodiversité (trame verte notamment)	
3	Entretien et réouverture du milieu, notamment grâce au sylvopastoralisme	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Fermeture des milieux sur les zones sèches des Corbières Fenouillèdes. Nombreuses candidatures actuellement d'éleveurs (y compris caprins) pour avoir accès à de nouvelles terres et ouvrir des milieux.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Organiser le sylvopastoralisme sur le territoire notamment grâce aux contrats MAE pour les éleveurs. Accompagner les actions en lien avec le DOCOB Natura2000. Trouver les troupeaux qui entretiendront les milieux réouverts.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>Conserver des milieux ouverts durablement. Trouver des éleveurs sur le long terme.</p>		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'installations. Superficie entretenue. Surface agroforestière ou sylvopastorale impactées</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Chambre d'agriculture, Collectivités, Privés,...</p>		
<p><u>Partenaires :</u> GOR, CEN, APVA, Collectivités, COFOR...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p>		
<p><u>Financements potentiels :</u> FEDER, FEADER, Approche territoriale intégrée,...</p>		

ORIENTATION 4

**Proposer des actions cohérentes
sur le territoire en conservant
une approche transversale du milieu forestier**

4	Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier	
1	Communiquer sur les différentes fonctions de la forêt	
1	Participation à la création d'une vitrine du territoire à vocation multiple	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Projet de valorisation du territoire et des milieux naturels qui le constituent (notamment par la reconquête des friches) : volonté d'aller plus loin dans le projet en créant une vitrine du territoire</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la création de sites de valorisation du territoire ayant pour objectifs : - Accueil du tourisme (point info, visite,..) - Création d'une vitrine des produits du terroir, notamment forestier - Promotion des produits du terroir (marchés aux truffes,...) <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 2</p> <p><u>Durée de l'action :</u> A définir</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les produits locaux - Communiquer sur le territoire auprès des touristes 		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Fréquentation de ce lieu Nombre de marchés organisés Nombre de personnes bénéficiaires</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Collectivités,...</p> <p><u>Partenaires :</u> Chambre d'agriculture, Syndicat Agly Verdoube, APVA, Communes Forestières,...</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> A définir</p> <p><u>Financements potentiels :</u> FEADER, Leader, Région, Département,...</p>		

4	Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier	
1	Communiquer sur les différentes fonctions de la forêt	
2	Formation des élus	
<p><u>Contexte / enjeux :</u></p> <p>Les élus ont de multiples compétences en lien avec le domaine forestier. Ils sont amenés à prendre des décisions en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces forestiers, en tant que propriétaire forestier, aménageur du territoire, responsable de la sécurité des administrés et maître d'ouvrage de bâtiments publics.</p>		<p><u>Descriptif :</u></p> <p>Des réunions d'information seront organisées sur les problématiques du territoire. Des thématiques variées pourront être abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rôles et responsabilités des élus vis-à-vis de la filière forêt bois, - le rôle de l'élus lors de la révision et de l'application de l'aménagement forestier, - les obligations légales de débroussaillage, - la commercialisation des bois en forêt communale et ses enjeux, - l'approvisionnement des chaufferies bois communales, - la construction en bois local,... <p>Elles seront élaborées avec l'animateur de la CFT pour répondre au mieux à la problématique du territoire. Elles pourront comprendre une sortie de terrain.</p> <p><u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly</p>
<p><u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> action qui se réalise à la demande des élus durant toutes les phases constituant la Charte Forestière de Territoire. 1 à 2 réunions par année</p> <p><u>Durée de l'action :</u> d'une demi-journée à une journée en fonction de la problématique traitée</p>		
<p><u>Objectifs :</u></p> <p>L'objectif est de donner aux élus les moyens d'exercer leurs compétences en répondant à leurs problématiques et questions sur les sujets de la charte forestière de territoire.</p>		<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <p>Nombre d'actions d'animation, sensibilisation, formation Nombre de personnes bénéficiaires de ces actions</p>
<p><u>Maître d'ouvrage :</u> Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Partenaires :</u> Selon les thématiques abordées, les différents partenaires de la CFT seront associés.</p>		
<p><u>Coût prévisionnel :</u> intégré au plan d'actions des Communes forestières Languedoc-Roussillon</p> <p><u>Financements potentiels :</u> Le coût de cette action pour les Communes forestières Languedoc-Roussillon est intégré à son plan d'actions annuel et est dès à présent financé par la Région Languedoc Roussillon et l'Etat dans le cadre du programme de filière Agir.</p>		

4	Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier	
2	Animer et évaluer la Charte Forestière de la vallée de l'Agly	
1	Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly	
<u>Contexte / enjeux :</u> Existence d'une démarche de Charte Forestière de Territoire sur la vallée de l'Agly, qui nécessite une animation pour faciliter la mise en œuvre des actions.		<u>Descriptif :</u> - Assurer l'animation, la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire (CFT) de la vallée de l'Agly. - Appuyer le rôle multifonctionnel de la forêt dans les actions, en favorisant la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. - Mettre en œuvre les actions portées par l'APVA (notamment 1.1.3 ; 1.4.2 ; 1.5.1 ; 1.5.2 ; 4.2.2) - Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la définition de leurs projets et les diriger vers les financeurs potentiels. - Maintenir des groupes de travail et de réflexion sur les thématiques prioritaires du territoire. - Organiser une à deux journées par an « Charte Forestière » à destination des élus, sur des thématiques précises (en lien avec les temps de formation des élus des Communes Forestières et en partenariat étroit avec le réseau des CFT de Languedoc Roussillon). <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 1 <u>Durée de l'action :</u> 5 ans		
<u>Objectifs :</u> Valoriser le territoire grâce à la multifonctionnalité des forêts. Dynamiser l'économie locale du territoire. Faciliter l'émergence de projets en ce sens.		<u>Indicateurs de suivi :</u> Nombre d'actions de la Charte Forestière mises en place. Nombre de porteurs de projets accompagnés. Suivi de l'impact des actions.
<u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly		
<u>Partenaires :</u> Collectivités du territoire (34 communes et les EPCI les représentant), partenaires techniques et financiers (Agence départementale du tourisme, Arfobois, Association Bois énergie 66, Association de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes, Association des Communes Forestières, CRPF, Chambre d'agriculture, CAUE, Conseil départemental 66, Conseil régional, DDTM66, Fédération départementale des Chasseurs, ONF, Syndicat des propriétaires forestiers 66, Syndicat des trufficulteurs catalans, Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Agly, coopératives forestières, experts forestiers, entreprises de la filière bois,...)...		
<u>Coût prévisionnel :</u> Coût d'ingénierie : 38 000 € / an, soit un prévisionnel de 190 000€ sur les 5 ans Coût de mise en place d'actions pour assurer l'animation : à définir selon les actions		
<u>Financements potentiels :</u> FEADER, Région, Département...		

4	Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier	
2	Animer et évaluer la Charte Forestière de la vallée de l'Agly	
2	Suivi et évaluation des impacts de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly pour le territoire	
<u>Contexte / enjeux :</u> Existence d'un plan d'actions de CFT, nécessitant un suivi des actions tout au long et une évaluation finale pour mesurer les impacts directs et indirects de l'outil.		<u>Descriptif :</u> Réaliser le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly, notamment grâce à l'outil EVAL CFT mis en place par les Communes Forestières. <u>Localisation :</u> Territoire de la CFT vallée de l'Agly
<u>Action réalisable dans la phase d'animation de la CFT :</u> Phase 3 <u>Durée de l'action :</u> 6 mois		
<u>Objectifs :</u> Caractériser les impacts positifs et négatifs, quantitatifs et qualitatifs de la Charte Forestière sur le territoire. Identifier les éventuels enjeux non atteints et juger de la pertinence d'une nouvelle Charte Forestière pour le territoire.		<u>Indicateurs de suivi :</u> Intégration des données dans EVAL CFT. Analyse et conclusions rendues.
<u>Maître d'ouvrage :</u> Association du Pays de la Vallée de l'Agly		
<u>Partenaires :</u> Collectivités du territoire (34 communes et les EPCI les représentant), partenaires techniques et financiers (Agence départementale du tourisme, Arfobois, Association Bois énergie 66, Association de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes, Association des Communes Forestières, CRPF, Chambre d'agriculture, CAUE, Conseil départemental 66, Conseil régional, DDTM66, Fédération départementale des Chasseurs, ONF, Syndicat des propriétaires forestiers 66, Syndicat des trufficulteurs catalans, Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Agly, coopératives forestières, experts forestiers, entreprises de la filière bois,...)...		
<u>Coût prévisionnel :</u> Coût intégré dans le coût total de la fiche 4.2.1 « Animation de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly »		
<u>Financements potentiels :</u> FEADER, Région, Etat, Département,...		

LEXIQUE

Définitions des termes techniques utilisés

Bois d'industrie : bois de qualité médiocre destiné aux industries (papeteries,...)

Bois d'œuvre : bois de bonne qualité destiné aux scieries (pour construction, meubles,...)

Bois de chauffage : bois bûche

Bois énergie : bois de qualité médiocre destiné à être transformé en énergie (plaquettes forestières, bûches,...)

Bourse foncière forestière : outil développé par le CRPF et la SAFER en région Languedoc-Roussillon permettant d'identifier les parcelles forestières en vente et leurs prix

Clé de détermination des stations forestières : Outil permettant, généralement sur le terrain, d'identifier la station forestière

Dendrométrie : étude de certaines caractéristiques de l'arbre (diamètre, hauteur, volume,...)

Dépressage : opération consistant à supprimer un certain nombre de jeunes sujets dans un peuplement très dense afin de favoriser le développement des arbres-objectifs conservés.

Desserte forestière : pistes et routes permettant d'accéder aux massifs forestiers

Etude stationnelle : étude des peuplements forestiers par station forestière

Forêt et boisement périurbains : zone forestière à proximité de villes

Forêt privée : forêt appartenant à un propriétaire privé (particulier, entreprise, société,...)

Forêt publique : forêt appartenant à une collectivité territoriale ou à l'Etat

Grumier : camion transportant des grumes

Îlot forestier : petite zone forestière

Indice de biodiversité potentielle : indice développé et utilisé par le CRPF dans les diagnostics de peuplements forestiers afin d'estimer le caractère environnemental de la forêt

Lot de bois : assemblage d'un certain volume de bois destiné à être vendu

Pédologie : étude de la création et de la composition du sol

Phytosociologie : étude des interactions entre les plantes elle-mêmes, avec leur milieu de vie (climat, sol,...) et leur répartition géographique

Plaquette forestière : produit issu de bois broyé destiné à être brûlé par les chaudières automatiques au bois

Plateforme bois énergie : plateforme destinée à stocker des plaquettes forestières

Point noir (concernant la desserte forestière) : zone posant problème pour la desserte (limitation de tonnage, route trop étroite,...)

Ripisylve : forêt de bord de cours d'eau

Station forestière : zone d'étendue variable, homogène dans ses conditions physiques et biologiques : mésoclimat, topographie, géomorphologie, sol, composition floristique et structure de la végétation spontanée. Une station forestière justifie, pour une essence déterminée, une sylviculture précise avec laquelle on peut espérer une productivité comprise entre des limites connues (*définition de l'IGN*)

Trame verte et bleue : réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire

Zone de traitement des bois : lieu de traitement des bois, notamment pour le bois destiné à l'export

Lexique des sigles utilisés

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AFPA : Association de formation professionnelle pour adulte

APVA : Association du pays de la vallée de l'Agly

ASL : Association syndicale libre

ASL GF : Association syndicale libre de gestion forestière

BND : Bien non délimité

BVSM : Bien vacant et sans maître

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CEN : Conservatoire des espaces naturels

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole

CFT : Charte forestière de territoire

CNPF : Centre national de la propriété forestière

COFOR : Association des communes forestières

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DFCI : Défense des forêts contre l'incendie

DOCOB : Document d'objectifs

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement régional

GOR : Groupe ornithologique du Roussillon

GR : Grande randonnée

HT : Hors taxe

IDF : Institut de développement forestier

INRA : Institut national de recherche agronomique

LEADER: Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

LPO : Ligue de protection des oiseaux

MAE : Mesure agro-environnementale

ONF : Office national des forêts

ONFCS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

PAFI : Plan d'aménagement des forêts contre les incendies

PNR : Parc naturel régional

POS : Plan d'occupation des sols

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SFP : Syndicat des forestiers privés

SIG : Système d'information géographique

STC : Syndicat des trufficulteurs catalans

TTC : Toutes taxes comprises

Table des matières des fiches actions

1	Proposer une desserte structurante et multifonctionnelle	1	Classification de la desserte pour les différents usages	Page 14
		2	Animation et mise en œuvre du schéma de desserte	Page 15
		3	Création d'outils pour faciliter l'entretien des pistes et routes forestières	Page 16
		4	Utilisation de la ligne de train de la vallée de l'Agly pour le fret de bois	Page 17
2	Promouvoir une gestion forestière durable, pour faciliter la mobilisation du bois	1	Communication sur la gestion forestière et mise en place de documents de gestion durable en forêt privée	Page 18
		2	Réalisation d'un guide de stations forestières sur la partie haute de la CFT	Page 19
		3	Mise en place de chantiers pilotes de restauration des ripisylves	Page 21
		4	Programmation pluriannuelle de restauration et d'entretien des ripisylves	Page 22
		5	Identification des modes de gestion forestière favorables à la diminution des risques d'incendies	Page 23
3	Permettre le regroupement de propriétaires forestiers et agir pour structurer le foncier forestier afin de permettre une meilleure mobilisation du bois	1	Travail sur les biens non délimités et les biens vacants et sans maître	Page 24
		2	Animation pour mobiliser du bois et mise en place de regroupements de propriétaires forestiers sur les secteurs prioritaires	Page 25
		3	Animation de la bourse foncière forestière	Page 27
4	Permettre la reconquête des friches (trufficulture, viticulture, sylvopastoralisme,...) notamment en lien avec le risque incendie	1	Plantation et réhabilitation de parcelles agricoles et forestières par la truffe et développement d'une filière économique, touristique et gastronomique	Page 28
		2	Reconquête des friches, notamment pour limiter la propagation des feux et proposer des îlots fonciers pour l'installation d'agriculteurs et d'éleveurs	Page 30
5	Favoriser l'utilisation de bois dans les projets du territoire	1	Veille sur les projets de rénovation ou construction de bâtiments	Page 31
		2	Communiquer sur l'utilisation et les potentialités du bois local	Page 32
6	Permettre et faciliter l'installation et la création d'entreprises de transformation du bois local	1	Accompagner les entreprises de la filière bois du territoire	Page 33
		2	Accompagner la création d'une zone d'activité économique filière bois	Page 34
		3	Amélioration de la formation professionnelle et l'accueil des stagiaires en accord avec les besoins des entreprises locales	Page 35
7	Développer raisonnablement la filière bois énergie en utilisant une ressource locale gérée durablement	1	Animation de la structuration de la filière bois énergie du territoire	Page 36
		2	Accompagner la création et le développement de filières pour fournir les plateformes « bois énergie » et les entreprises de biomasse locales	Page 37
		3	Accompagner la création de plateformes de stockage bois énergie	Page 38
		4	Accompagner la création de chaufferies collectives automatiques au bois déchiqueté ou granulés	Page 39
8	Intégrer les problématiques de la filière forêt-bois dans les documents d'aménagements du territoire (documents d'urbanismes, documents d'aménagements urbains,...)	1	Accompagner et sensibiliser les collectivités sur ces thématiques	Page 40

<p>1 Accompagner et cadrer les activités de loisirs telles que la chasse, la cueillette de végétaux, les loisirs motorisés,...</p>	<p>1 Encadrement des sports motorisés</p>	Page 42
	<p>2 Organisation des séjours chasse « clés en main »</p>	Page 43
<p>2 Valoriser les loisirs et le tourisme en forêt</p>	<p>1 Création d'un sentier accessible à tous en forêt</p>	Page 44
	<p>2 Réalisation de sentiers de randonnée et thématiques en forêt</p>	Page 45
<p>3 Accompagner les propriétaires forestiers dans l'accueil du public en forêt</p>	<p>1 Amélioration des aires d'accueil en forêt ou à proximité</p>	Page 46
	<p>2 Accueil des scolaires en forêt</p>	Page 48
	<p>3 Formation des professionnels du tourisme à l'environnement</p>	Page 49
	<p>4 Proposer des chartes signalétiques en forêt et sur la forêt</p>	Page 50
<p>1 Connaître et prendre en compte la biodiversité ordinaire et remarquable dans la gestion forestière</p>	<p>1 Utilisation de l'Indice de Biodiversité Potentielle en forêt privée</p>	Page 52
	<p>2 Élaboration d'un guide de sensibilisation à la biodiversité et sur les bonnes pratiques</p>	Page 53
<p>2 Intégrer des problématiques de santé de forêts, notamment vis-à-vis des changements climatiques</p>	<p>1 Communication et expérimentation sur les problématiques forestières liées aux changements climatiques</p>	Page 54
<p>3 Maintenir et créer des espaces favorables à la biodiversité (trame verte notamment)</p>	<p>1 Valorisation des haies : maintenir et/ou développer les haies, les alignements, les bosquets, les plots arbutifs, les ripisylves, les forêts et les boisements périurbains</p>	Page 55
	<p>2 Aménagement de zones vertes</p>	Page 57
	<p>3 Entretien et réouverture du milieu, notamment grâce au sylvopastoralisme</p>	Page 58
<p>1 Communiquer sur les différentes fonctions de la forêt</p>	<p>1 Participation à la création d'une vitrine du territoire à vocation multiple</p>	Page 60
	<p>2 Formation des élus</p>	Page 61
<p>2 Animer et évaluer la Charte Forestière de la vallée de l'Agly</p>	<p>1 Animation de la Charte Forestière de la Vallée de l'Agly</p>	Page 62
	<p>2 Suivi et évaluation des impacts de la Charte Forestière de la Vallée de l'Agly pour le territoire</p>	Page 63
<p>4 Proposer des actions cohérentes sur le territoire en conservant une approche transversale du milieu forestier</p>		

Charte Forestière de Territoire de la vallée de l'Agly

Stratégie générale

Diagnostic de territoire

Plan d'actions pluriannuel

Annexes

Pilote et animateur du projet :



Territoire de la Charte Forestière de la vallée de l'Agly :

Communauté de Communes Agly Fenouillèdes (*Ansignan, Caramany, Caudiès-de-Fenouillèdes, Felluns, Fenouillet, Fosse, Lansac, Latour-de-France, Lesquerde, Le Vivier, Maury, Pézilla-de-Conflent, Planèzes, Prats-de-Sournia, Prugnanes, Rabouillet, Rasiguères, Saint-Arnac, Saint-Martin-de-Fenouillet, Saint-Paul-de-Fenouillet, Trilla, Vira*)

Communauté de Communes Salanque-Méditerranée (*Claira, Pia, Salses-le-Château*)

Cases-de-Pène, Espira-de-l'Agly, Estagel, Montner, Opoul-Périllos, Rivesaltes, Tautavel, Vingrau (*appartenant à la Communauté d'Agglomération de Perpignan-Méditerranée*)

Campoussy (*appartenant à la Communauté de Communes Conflent*)

Principaux partenaires techniques :



Partenaires financiers :

